

Observatoire de l'économie des stations thermales (OESTh)

Présentation des résultats des années 2019 et 2020

4 novembre 2021



Ordre du jour

1. Présentation de l'OESTh

- a) Introduction
- b) Stations thermales : de quoi parle-t-on ?
- c) Fonctionnement de l'Observatoire
- d) Résultats de la phase de collecte des données 2021
- e) Travaux à venir

2. Présentation des résultats de l'OESTh

- a) Des stations thermales dynamiques....
- b)et attractives
- c) Avec cependant quelques points de vigilance
- d) Une offre touristique spécifique
- e) L'attractivité des stations est le résultat de politiques volontaristes en matière de fonctionnement et d'investissement, qui traduisent une vision de long terme
- f) L'économie du thermalisme : 4 880 M€ de richesse et 25 810 ETP générés en 2019
- g) Un soutien essentiel à l'économie locale, avec un fort rayonnement
- h) La performance environnementale, un axe de développement pour l'avenir
- i) Quels impacts de la crise sanitaire sur l'économie des stations thermales ?

Présentation de l'OESTh





Deux objectifs centraux :

1. **VALORISER la filière du thermalisme français** et mettre en avant les retombées positives sur le développement des territoires et de l'économie française en général
2. **MIEUX CONNAÎTRE la filière du thermalisme français et SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT de l'économie thermique partout en France**



Des partis pris structurants :

1. Un Observatoire qui s'appuie sur une **VISION LARGE ET TRANSVERSALE** de l'économie des stations thermales (différents types de clientèles, d'activités, mesure des impacts directs, indirects et induits, aspects économiques, sociaux et environnementaux)
2. Un Observatoire **À LA FOIS QUANTITATIF ET QUALITATIF**, produisant des indicateurs aux **échelles nationale, régionale et locale** (un tableau de bord de 50 indicateurs et des zooms thématiques annuels)
3. Un Observatoire qui constitue un **PROJET COLLECTIF** majeur, et qui s'appuie sur un **réseau de correspondants locaux pour un fort ancrage territorial**



Une durée du mandat de l'Observatoire de **6 ans** (2020 – 2025, tranche ferme de 2020 à 2022 et tranche conditionnelle de 2023 à 2025)



2021 : 1^{ère} année d'opérationnalisation de l'Observatoire à l'échelle nationale (précédée d'une phase test en 2020)

Stations thermales : de quoi parle-t-on ?

Les 87 stations thermales françaises en activité

CHIFFRES CLES :

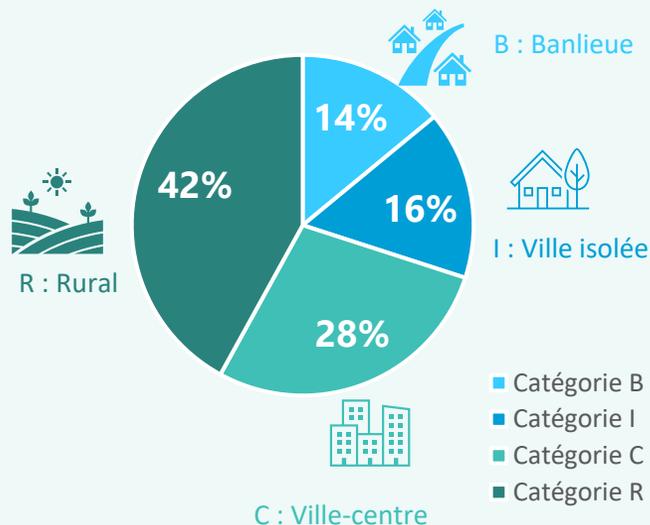
87

Stations thermales en activité en France en 2019 *

70,5 %

Des stations comptent < 5 000 habitants

Répartition des stations selon les catégories de ville définies par l'INSEE :



REPARTITION DES STATIONS FRANCAISES :

Approche départementale

LÉGENDE** :

● Station thermale

□ 0 station

□ 1 station

□ 2 stations

□ 3 stations

□ 4 stations

□ 5 stations

□ 7 stations

Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2019 et proportion (en %) sur le total national :

xx % 0 – 5 000

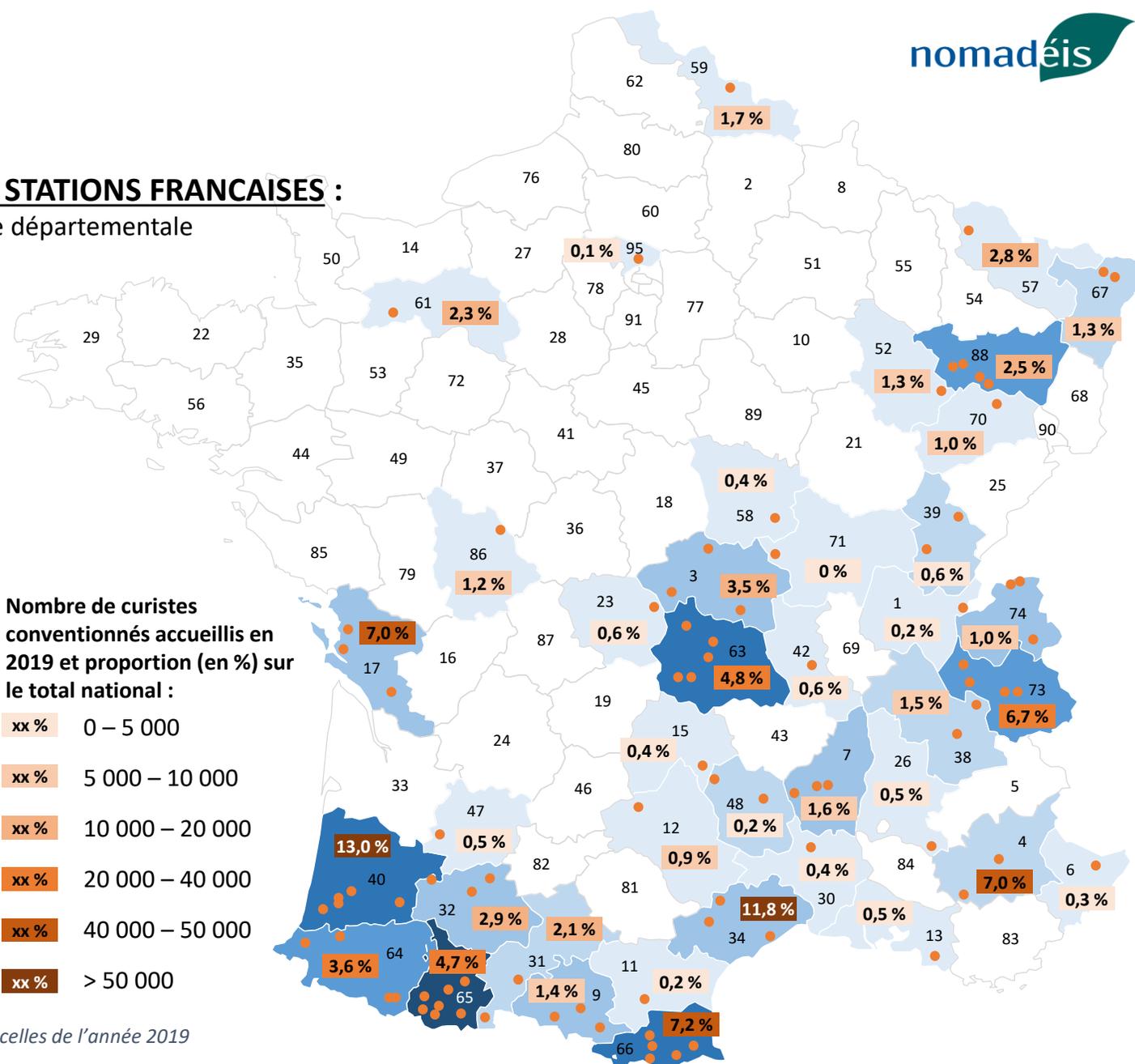
xx % 5 000 – 10 000

xx % 10 000 – 20 000

xx % 20 000 – 40 000

xx % 40 000 – 50 000

xx % > 50 000



** Les données utilisées sont celles de l'année 2019

* La station de Santenay (département de la Côte d'Or) n'a pas été intégrée aux résultats de l'OESTh cette année car l'établissement thermal n'a ouvert qu'en 2021.

Stations thermales : de quoi parle-t-on ?

103 établissements thermaux

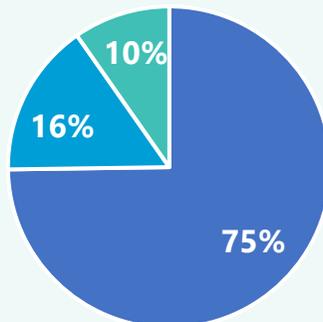
103

Etablissements thermaux en activité en France en 2019

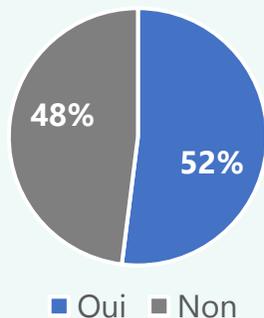
(4 stations comptent plus d'un établissement)

Statut des établissements :

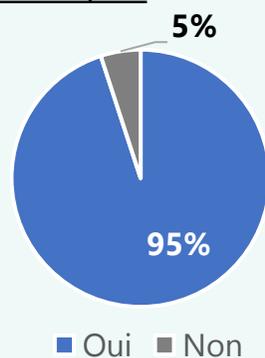
- Privé*
- Public
- Société d'Economie Mixte et assimilé



Appartenance à une chaîne / un groupe parmi les 87 structures mixtes et privées :



Présence d'activités bien-être / thermo-ludiques :

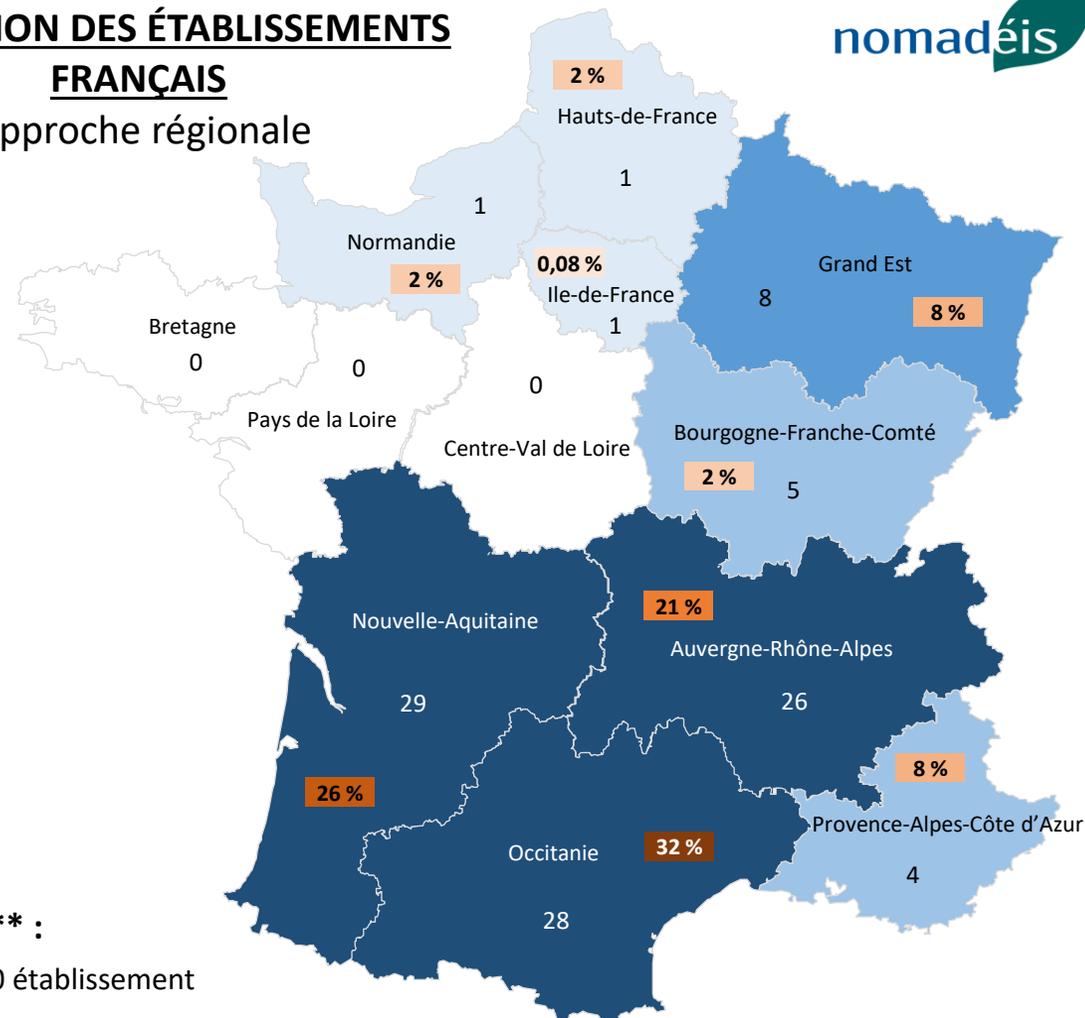


* privé = SA, SAS, SARL, SNC, et association ; public = SPL et régie

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS

FRANÇAIS

Approche régionale



LÉGENDE** :

- 0 établissement
- 1 établissement
- 2 – 5 établissements
- 6 – 10 établissements
- > 20 établissements

Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2019 (à l'échelle de la région) :

0,08 %	484	21 %	119 747
2 %	9 000 – 14 000	26 %	149 562
8 %	45 000 – 46 000	32 %	183 291

** Echelle de la Région.

Fonctionnement de l'OESTh - 50 indicateurs

L'Observatoire est constitué d'un tableau de bord de 50 indicateurs répartis en **4 grandes catégories** : 1/ les impacts économiques du thermalisme, 2/ la performance des établissements, 3/ l'attractivité des territoires et 4/ la fiscalité et les finances locales des stations

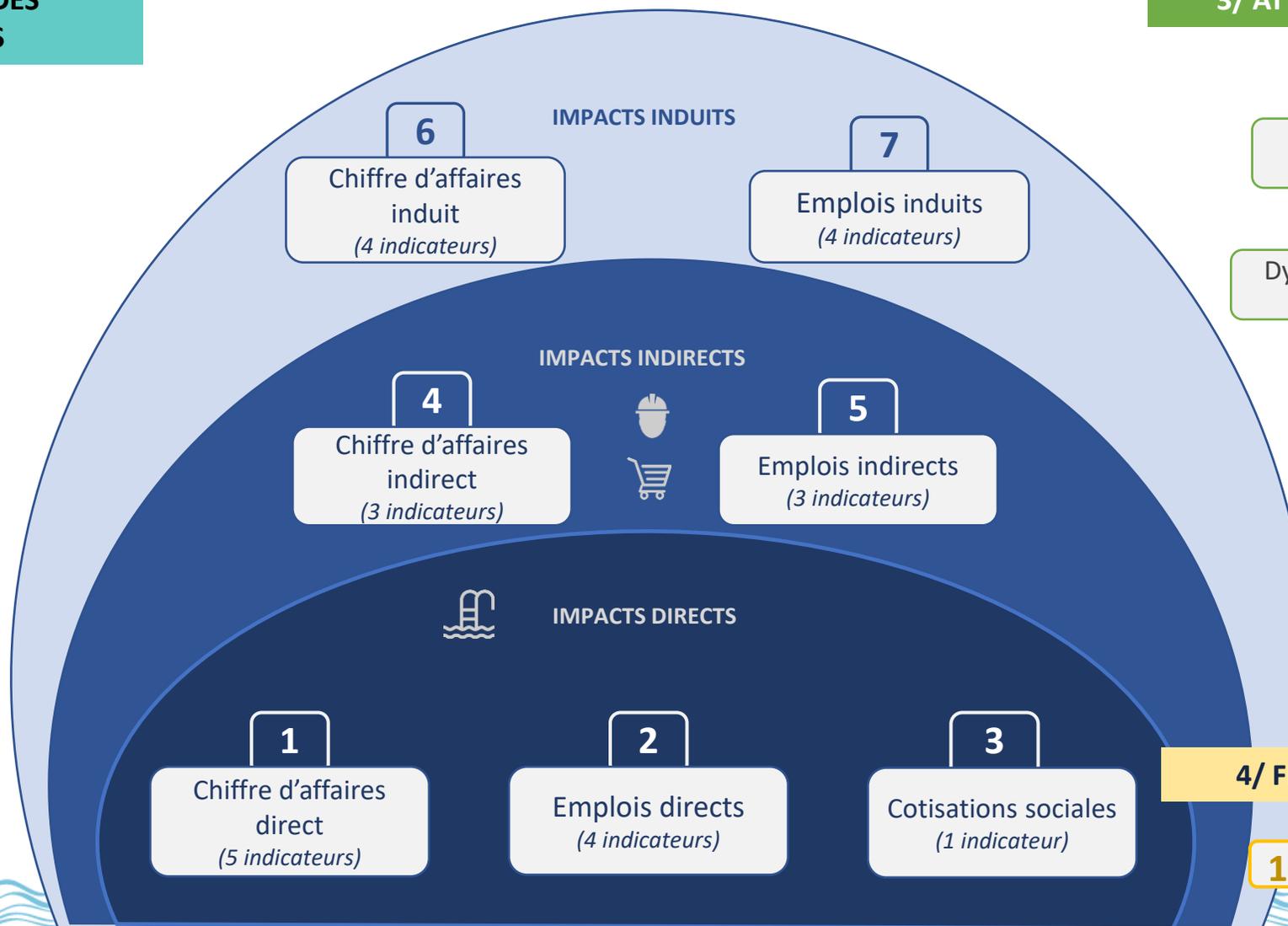
2/ PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS

8
Profil des établissements
(5 indicateurs)

9
Fréquentation des établissements
(4 indicateurs)

10
Environnement
(3 indicateurs)

1/ IMPACTS ECONOMIQUES DU THERMALISME



3/ ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

11
Performance touristique
(3 indicateurs)

12
Dynamisme économique des stations
(3 indicateurs)

13
Performance démographique*
(3 indicateurs)

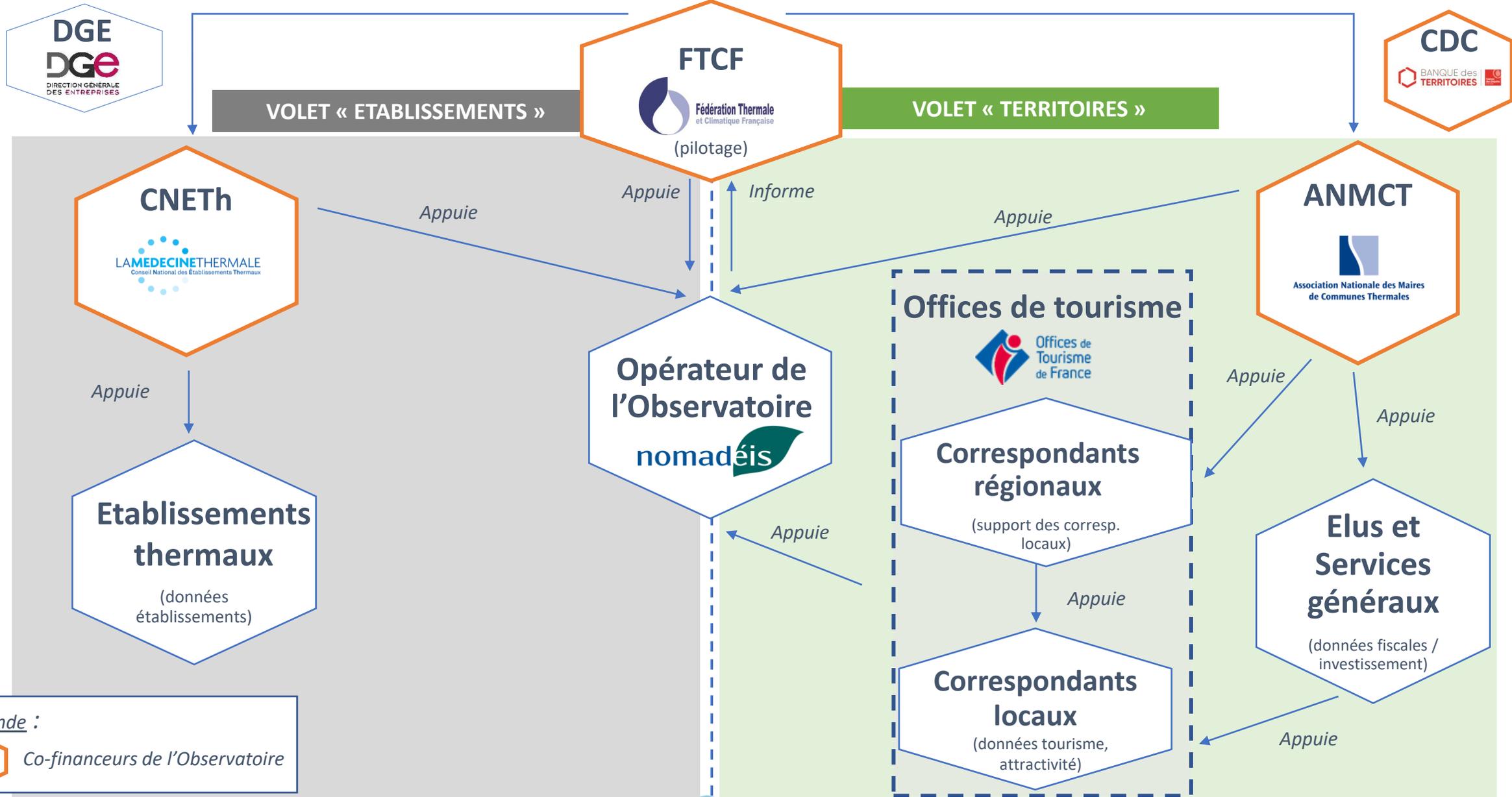
14
Santé
(1 indicateur)

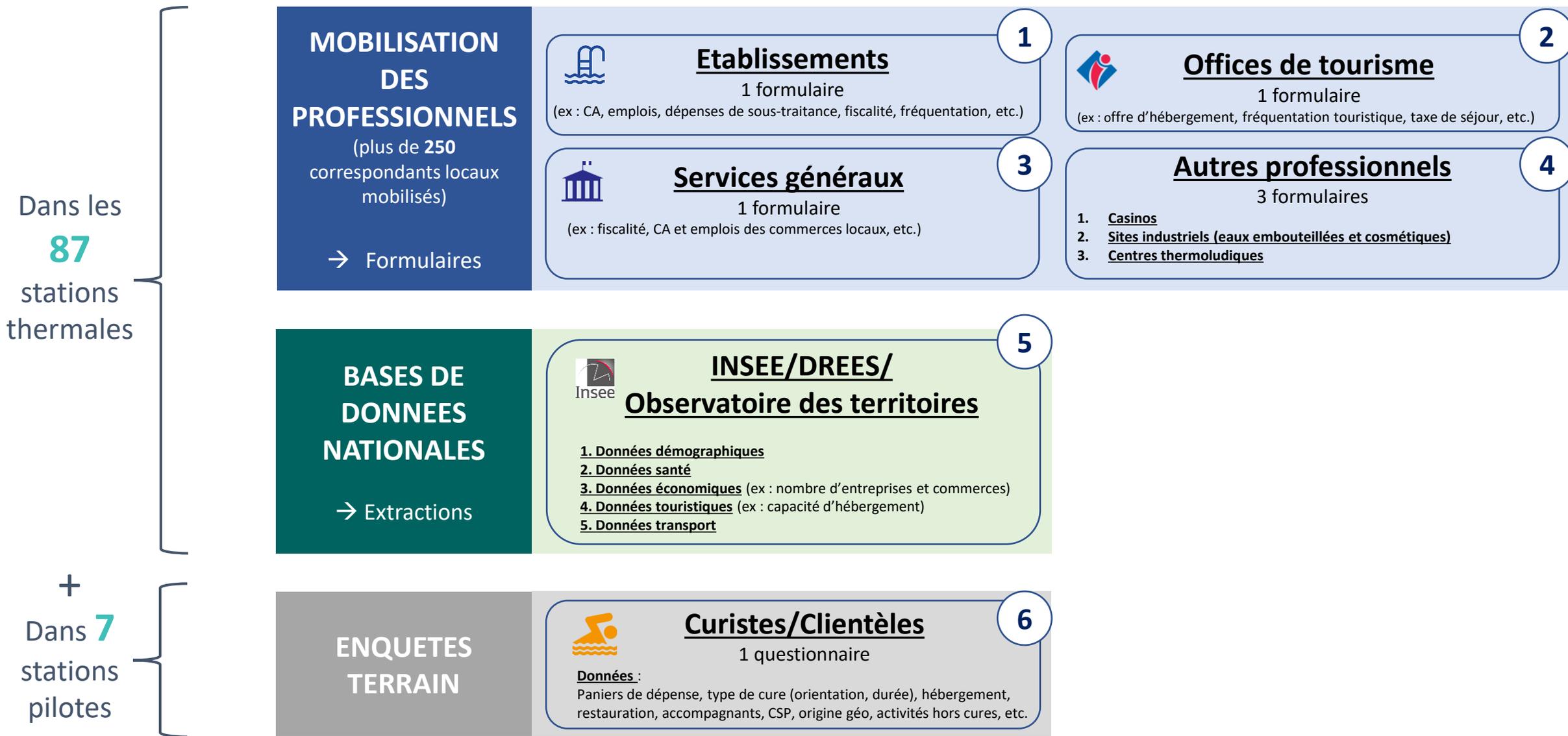
15
Maillages et connexions
(1 indicateur)

4/ FISCALITE ET FINANCES LOCALES

16
Fiscalité et investissement
(3 indicateurs)

Fonctionnement de l'OESTh - Les parties prenantes de l'OESTh







2019 Préfiguration

- Etude de préfiguration de l'Observatoire.



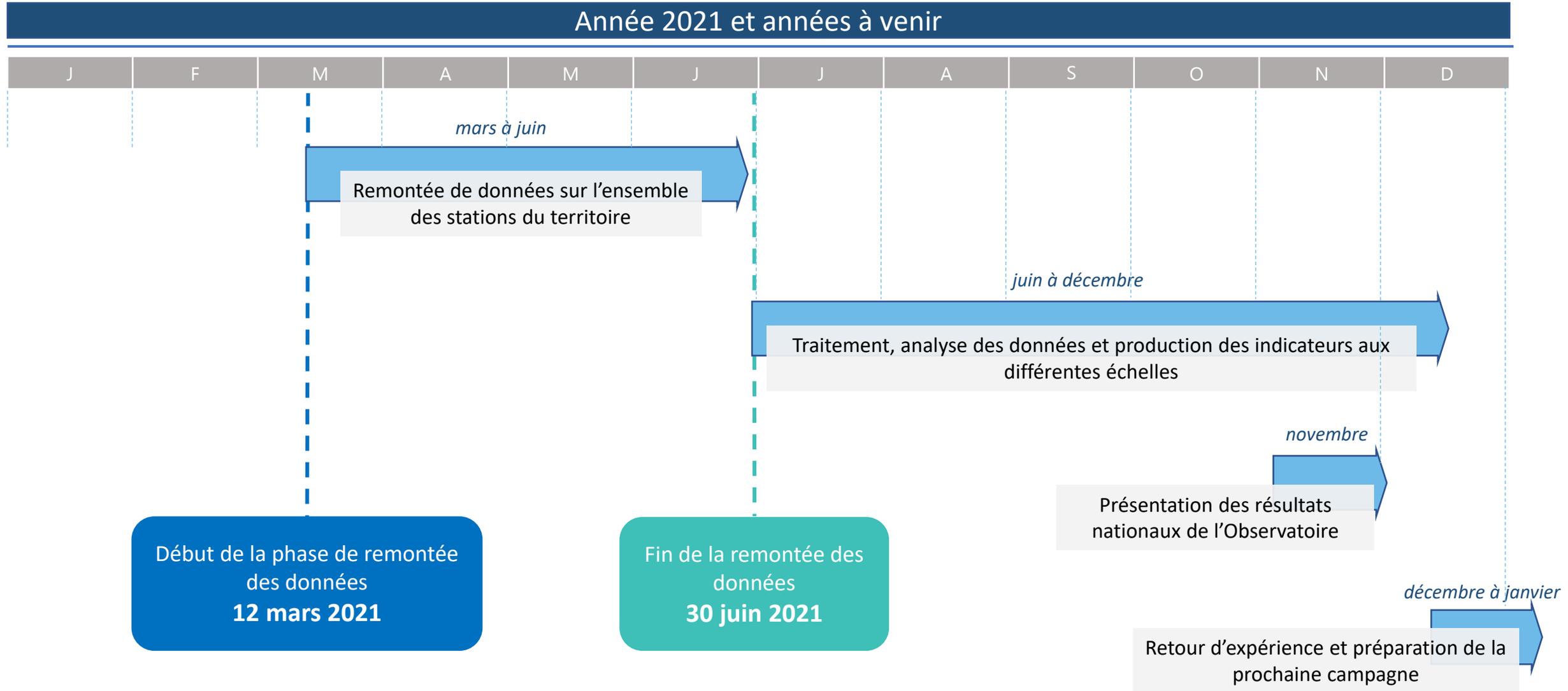
2020 Calibrage

- En concertation avec les parties prenantes, **élaboration de l'ensemble des supports de remontée d'information multicanaux** pour un remplissage autonome par les Offices de tourisme, les services généraux et les établissements thermaux ;
- **Phase de test** en 2020 auprès de **9 stations** « pilotes » ;
- Création d'une **plateforme d'échange** en ligne pour aider au remplissage ;
- **Extractions des données** des bases nationales ;
- **Calcul et compilation** des premiers résultats sur l'échantillon test ;
- **Présentation des résultats.**



2021 Lancement de l'Observatoire national

- **Amélioration des supports et création de guides** pour un remplissage autonome par les 250 correspondants locaux dans les stations ;
- **Suivi des réponses, aide au remplissage et contrôle qualité** ;
- **Réalisation de 4 enquêtes terrain** pour interroger les clientèles des établissements thermaux et l'ensemble de parties prenantes clés ;
- **Calculs, extrapolations et compilation** des résultats à l'échelle nationale ;
- **Présentation officielle** des résultats pour les années 2019 et 2020.



Résultats de la phase de collecte des données 2019 et 2020 pour l'OESTh 2021



Offices de
Tourisme
de France

Offices de tourisme :

54 formulaires reçus (62 %)



Etablissements thermaux :

83 formulaires reçus (79 %)



Services généraux :

41 formulaires reçus (47 %)

177 formulaires reçus et exploités au total et un
taux de réponse compris entre 47% et 79%
(Note : certains formulaires étaient incomplets)



30 rapports de station
1 rapport national



Enquêtes terrain

4 stations qui représentent **15 %** de la population de
curistes conventionnés annuels

818 répondants

1 639 clients représentés



Note : des enquêtes terrain seront réalisées dans 3 stations supplémentaires en 2022



Elaboration d'une typologie des stations et analyse segmentée d'une sélection d'indicateurs



Réalisation d'enquêtes terrain dans 3 stations supplémentaires

A swimmer is shown from an overhead perspective, moving through deep blue water. The swimmer's arms are extended forward, and their head is above the surface, creating a splash of white water. The background is a solid, dark blue gradient. On the left side, there are three teal-colored circles of varying sizes. The largest circle contains the text 'Présentation des résultats de l'OESTh'.

**Présentation des
résultats de
l'OESTh**

1. Des stations thermales dynamiques...


2. ...et attractives


3. Avec cependant quelques points de vigilance


4. Une offre touristique spécifique

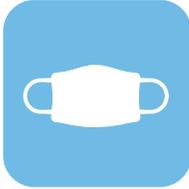

5. L'attractivité des stations, résultat de politiques volontaristes en matière de fonctionnement et d'investissement et traduisant une vision de long terme


6. L'économie du thermalisme : 4 880 M€ de richesse et 25 804 ETP générés en 2019


7. Un soutien essentiel à l'économie locale, avec un fort rayonnement


8. La performance environnementale, un axe de développement pour l'avenir


9. Quels impacts de la crise sanitaire sur l'économie des stations thermales ?



1. DES STATIONS THERMALES DYNAMIQUES...

Près de 3 millions d'entrées et plus de 600 000 séjours liés au thermalisme en 2019



579 630

cures conventionnées*
en 2019



27 981

**cures médicales libres et
séjours santé****
en 2019



2 979 695

**accès bien-être /
thermoludisme *****
en 2019

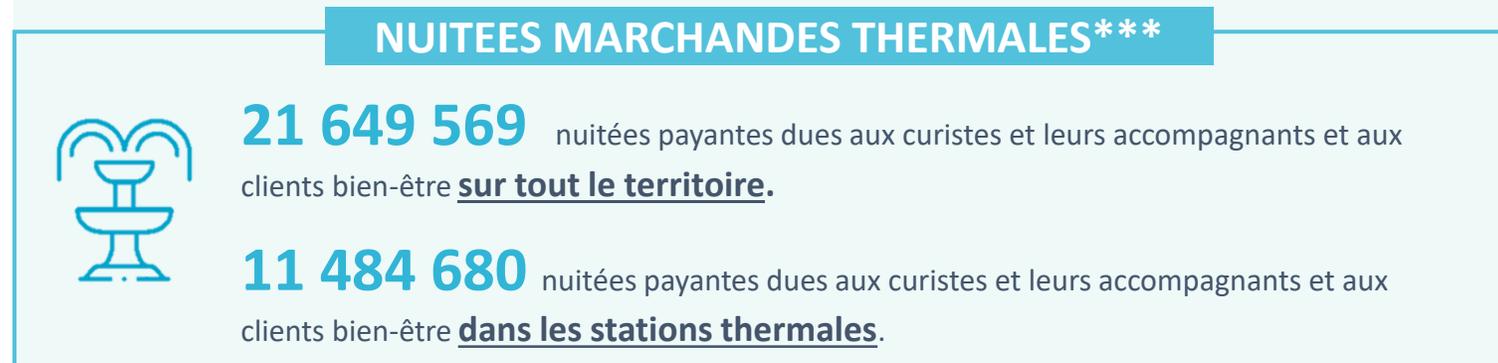
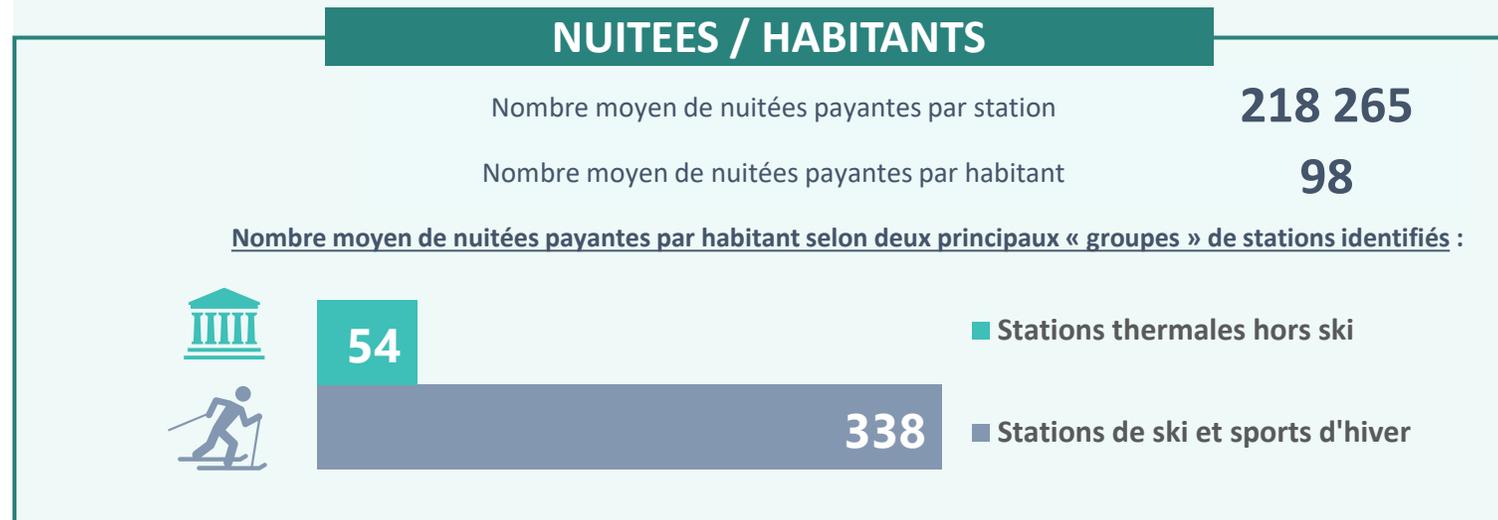
Extrapolations basées sur les réponses de 86/103 ETh répondants (plus de 83 % des curistes conventionnés)

* cures conventionnées / prises en charge par l'Assurance maladie : cures de 18 jours complètes ou interrompues délivrées en première orientation.

** cures médicales libres et séjours santé / activités médicales ou de prévention : séjours non pris en charge par l'Assurance maladie avec suivi médical, effectués à titre curatif ou préventif, entretien santé ou remise en forme (ex : programmes dédiés à une « pathologie », ETP (Education Thérapeutique du Patient), etc.).

*** activités de bien-être : accès à l'unité ou sur abonnement à des installations ludiques ou de remise en forme, séjours bien-être, accès détente, etc., réalisés à l'établissement thermal ou dans tout autre établissement dépendant de la même entité juridique.

15,9 millions de nuitées marchandes ont été générées en 2019 dans les stations thermales françaises



La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

* Les données de fréquentation à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une **extrapolation**. Elles ne comptabilisent pas les nuitées payantes dans les communes avoisinantes.

** Les nuitées générées par les opérateurs numériques ont été estimées en multipliant le montant de la taxe de séjour générée par ces opérateurs par le ratio taxe de séjour générée par les hébergeurs en direct / nombre de nuitées générées par ces hébergeurs.

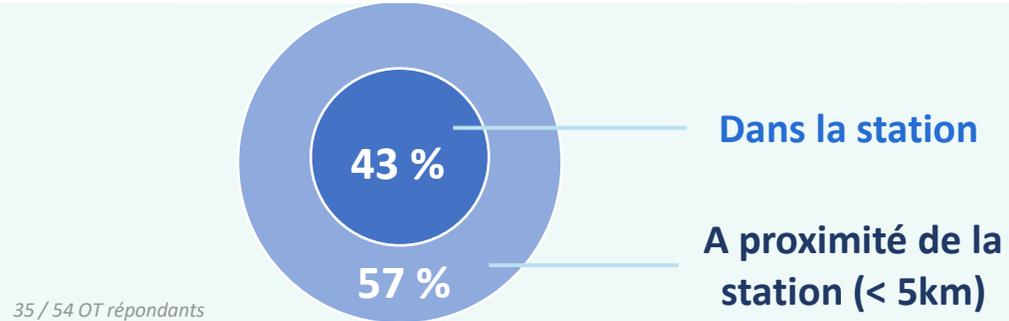
*** Les nuitées payantes thermales excluent les nuitées en résidences principales, résidences secondaires et chez les amis ou la famille.

Les stations thermales concentrent l'offre et la fréquentation touristique sur leur territoire proche

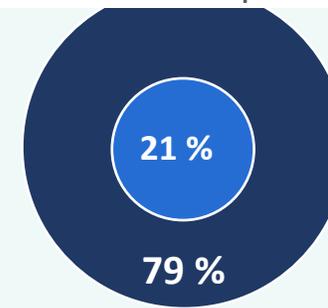
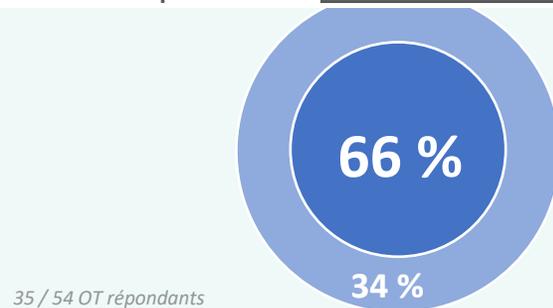
MOYENNE des stations 2019

Cas spécifique

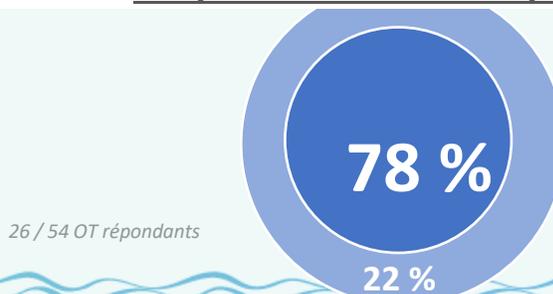
Que représente le **nombre d'habitants** dans la station par rapport au nombre d'habitants dans le périmètre élargi ?



Que représente **l'offre d'hébergement** de la station dans l'offre totale sur le périmètre élargi ?



Que représente la **fréquentation touristique*** de la station par rapport à la fréquentation totale sur le périmètre élargi ?



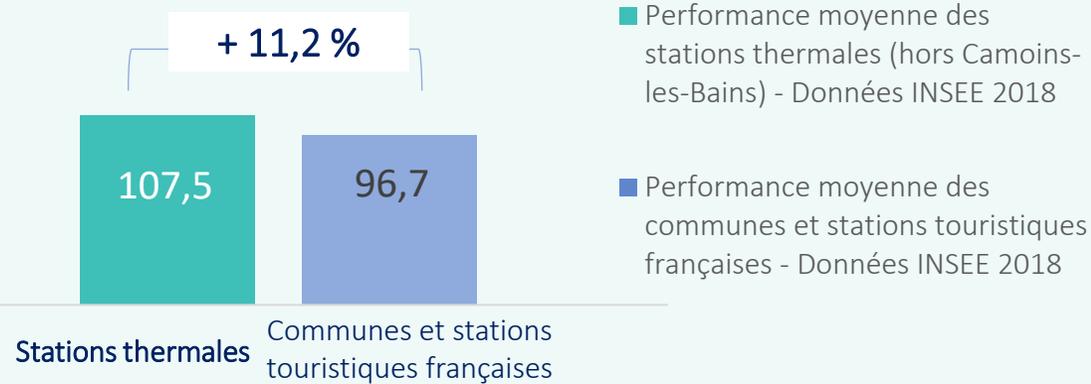
* La part de la fréquentation a été basée sur le nombre de nuitées payantes issues des données de taxe de séjour.



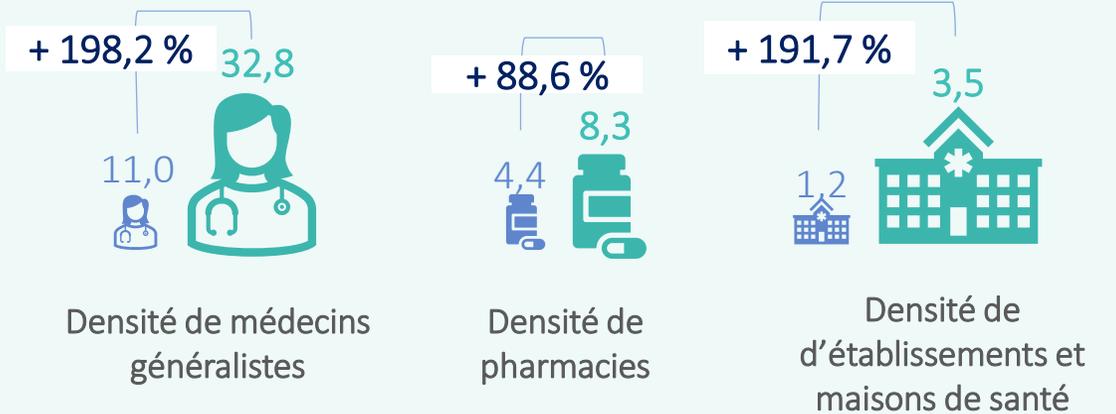
2. ...ET ATTRACTIVES

Les stations thermales françaises disposent d'une forte densité d'entreprises, d'un solde migratoire positif et se distinguent par une offre médicale étoffée, malgré des enjeux de recrutement

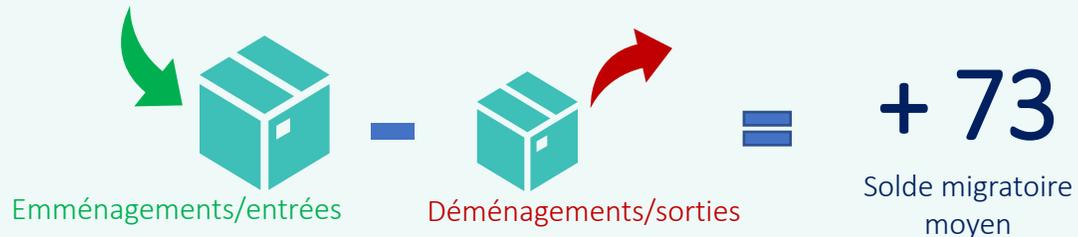
Densité d'entreprises comparée – densité pour 1 000 habitants



Offre de santé comparée – densité pour 10 000 habitants



Solde migratoire apparent moyen des stations thermales (hors Camoins-les-Bains) sur la période 2013-2018 (Données INSEE 2018)

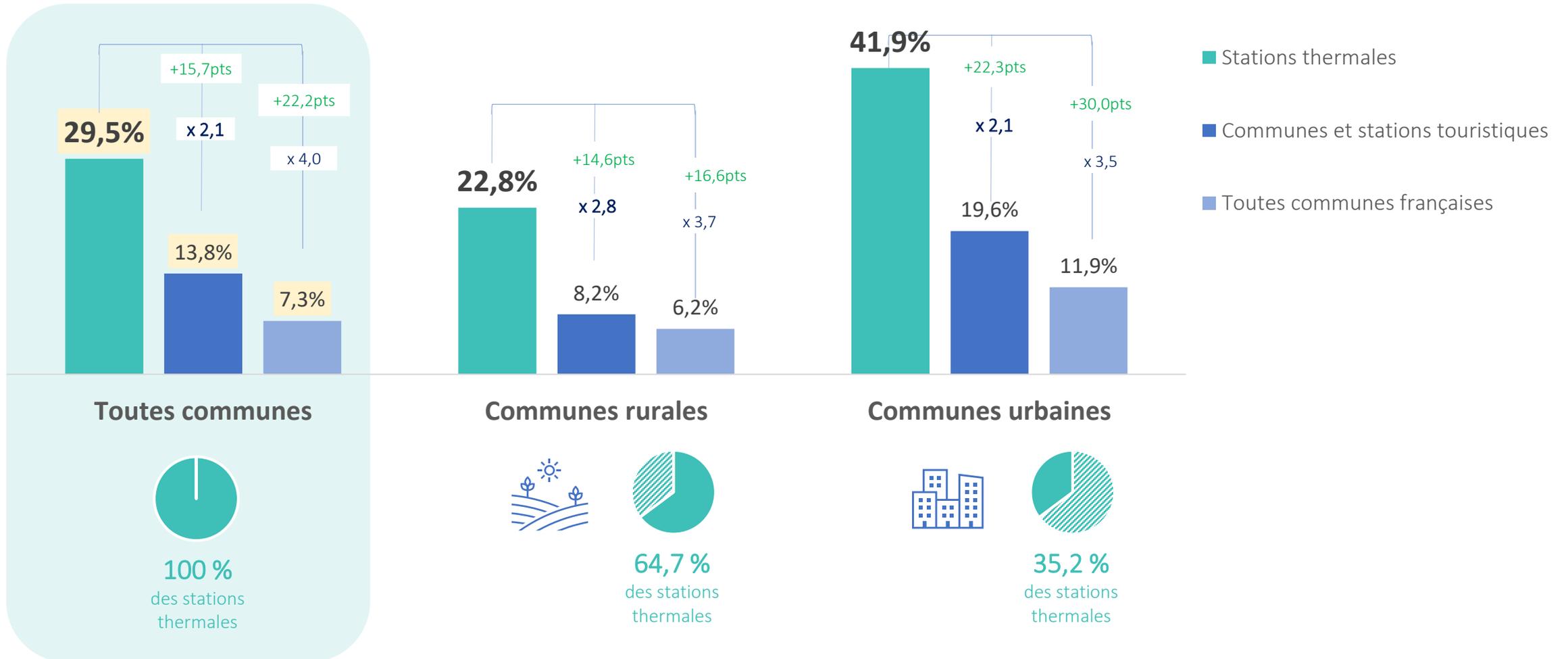


Cette performance ne doit pas masquer le fait que les établissements thermaux font face actuellement à d'importants enjeux de recrutement de médecins thermaux.

Elles disposent également d'une offre d'infrastructures de transport qui les rendent plus accessibles que les autres communes

Offre d'infrastructures de transports comparée – Part des communes possédant au moins une gare voyageurs

Données Gares & Connexions 2018



3. AVEC CEPENDANT QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

Un taux de création d'entreprises moins performant que celui des autres stations touristiques françaises

En 2018, les stations thermales ont enregistré un **taux de création d'entreprises inférieur à celui des communes et stations touristiques françaises** (-3,4 points). Il s'agit d'un indicateur à suivre pour les prochaines éditions de l'OESTh.

Vitalité du tissu économique – Taux de création d'entreprises (2018)



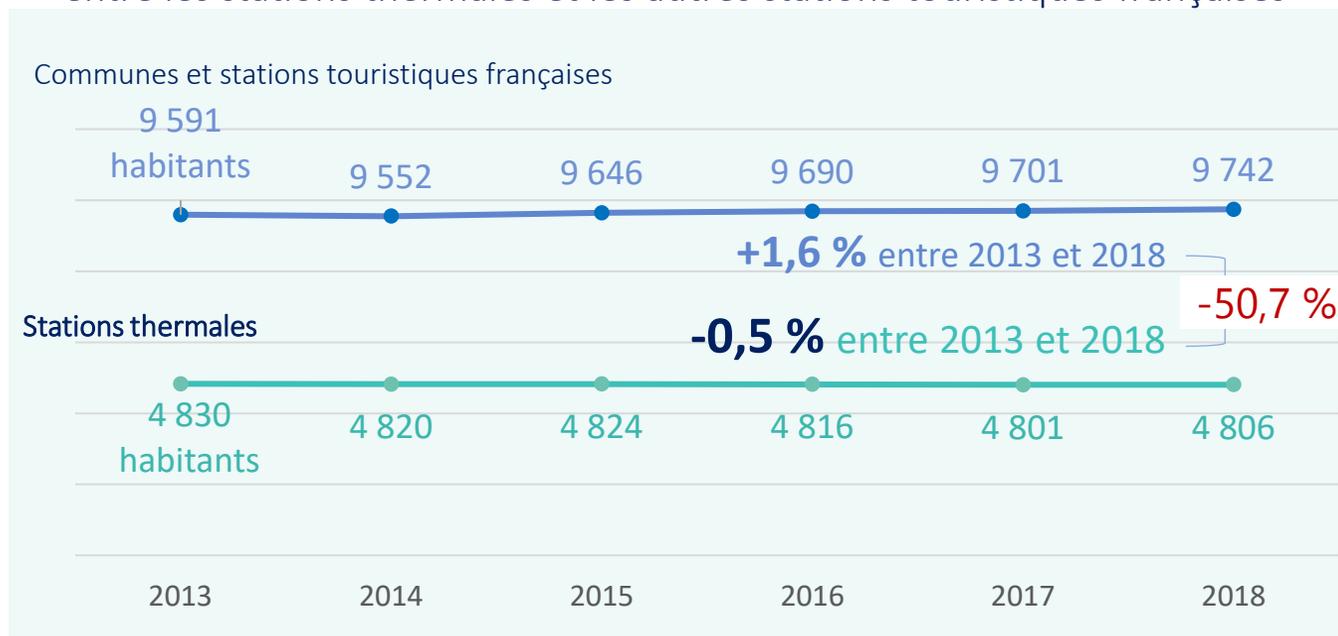
***Définition :** Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1 (Source : INSEE).

La population des stations thermales est en légère baisse

Malgré un solde migratoire positif, en moyenne, la population des stations thermales françaises a légèrement diminué entre 2013 et 2018 (-0,5 %).

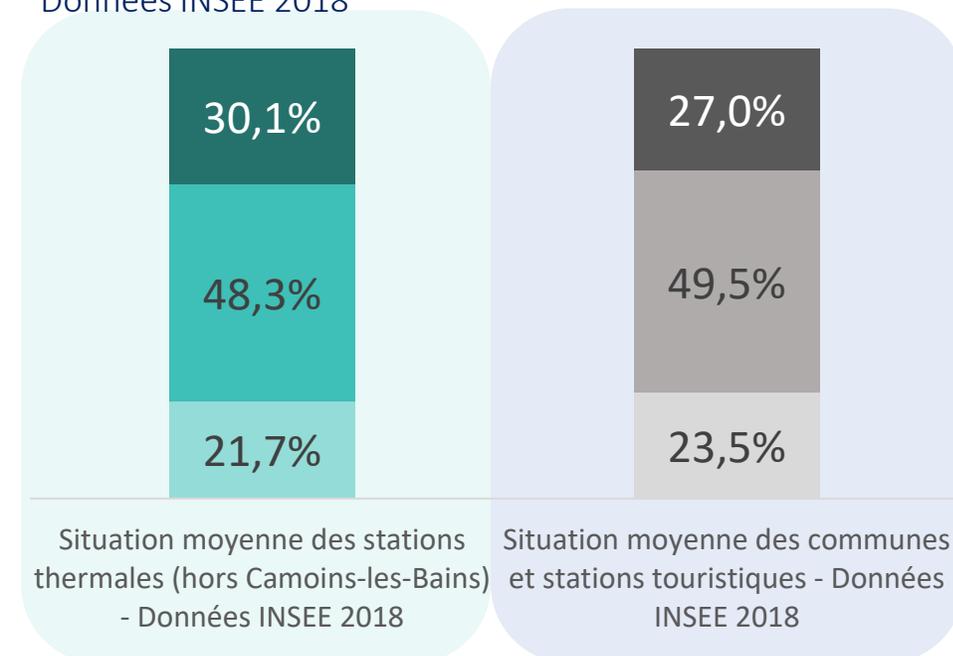
Cette diminution s'explique principalement par un **solde naturel (naissances-décès) moyen négatif sur la période** (- 96 personnes), qui s'explique notamment par une **sur-représentation des plus de 64 ans** (27,9 % de la population, en moyenne).

Evolution démographique comparée 2013-2018 (nombre moyen d'habitants) entre les stations thermales et les autres stations touristiques françaises



- Nombre moyen d'habitants des stations thermales hors Camoins-les-Bains - Données INSEE
- Nb moyen d'habitants des communes et stations touristiques- Données INSEE

Répartition de la population en classes d'âge comparée - Données INSEE 2018

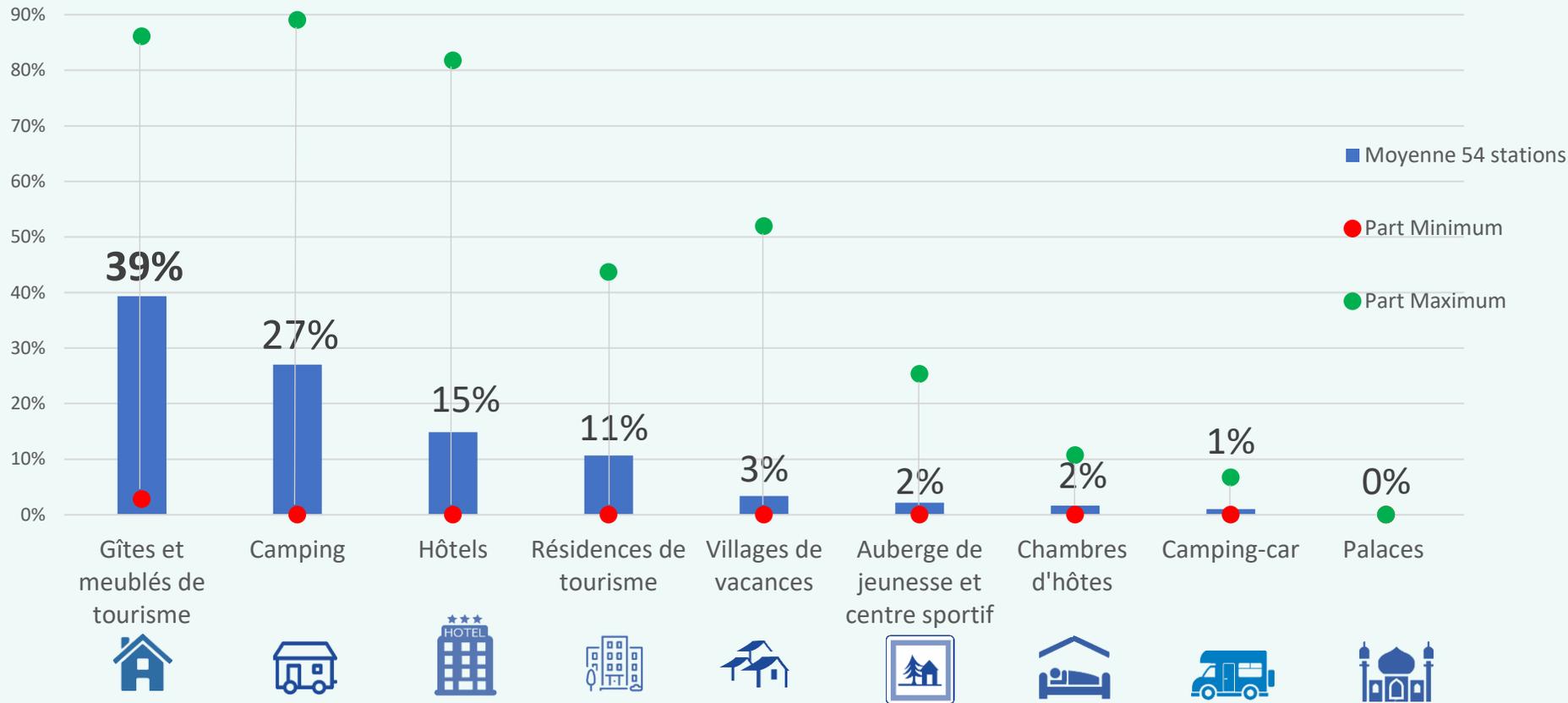


- Population de plus de 64 ans
- Population entre 25 et 64 ans
- Population de moins de 25 ans

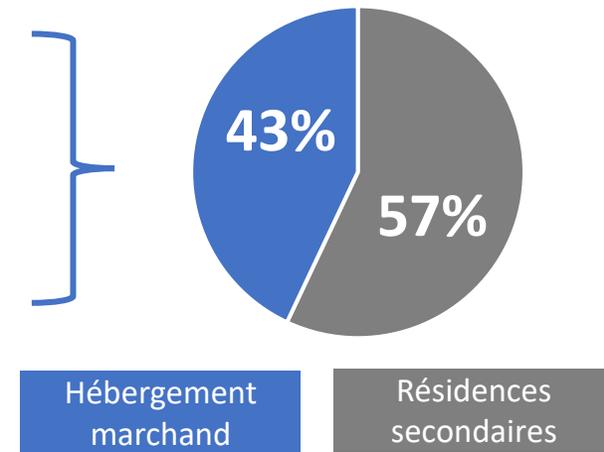
4. UNE OFFRE TOURISTIQUE SPECIFIQUE

L'offre d'hébergement marchand des stations thermales, diversifiée, se caractérise cependant par une forte proportion de gîtes et meublés. Les résidences secondaires représentent également plus de la moitié du parc d'hébergement.

Comment se répartit le **nombre de lits** par **type d'hébergement** ?



Répartition de la capacité d'hébergement

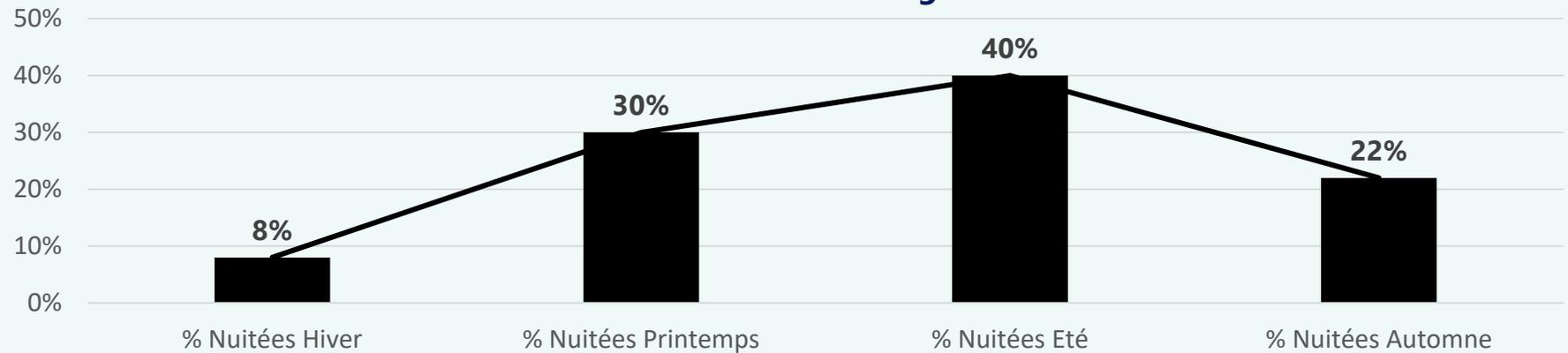


Source : Déclaration des Offices de tourisme (données 2020). NB : les données déclarées pour 2019 concernant la répartition des lits sont les mêmes.

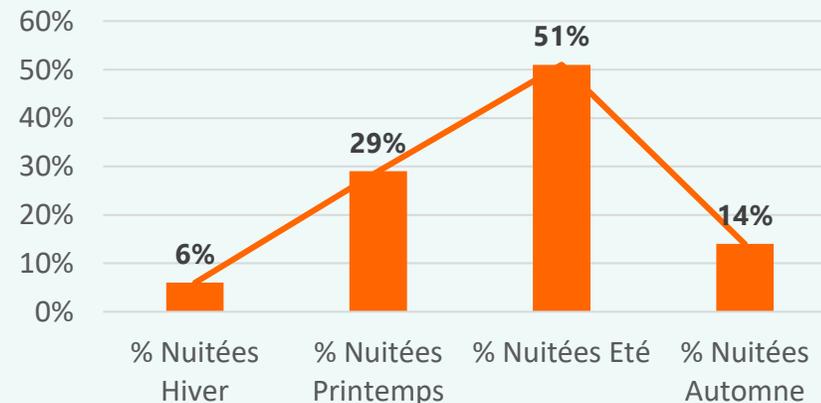
La fréquentation touristique marchande des stations thermales apparaît plus étendue et lissée sur l'année que d'autres communes touristiques françaises. Il convient cependant d'adopter une analyse segmentée.

Comment varie la fréquentation dans les stations au cours de l'année ?
(répartition des nuitées payantes par trimestre sur l'ensemble de l'année)

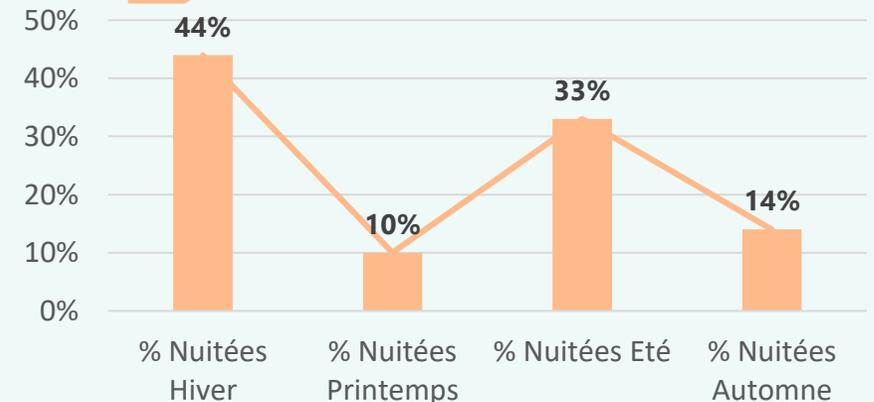
Stations thermales hors montagne et ski



Stations de montagne hors ski



Stations de ski et sports d'hiver



*La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées générées par les opérateurs numériques (statistiques non-exploitablemment trimestriellement), ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

5. L'attractivité des stations est le résultat de politiques volontaristes en matière de fonctionnement et d'investissement, qui traduisent une vision de long terme

Les communes thermales ont un niveau d'endettement moyen par habitant inférieur à celui des autres communes et stations touristiques françaises.

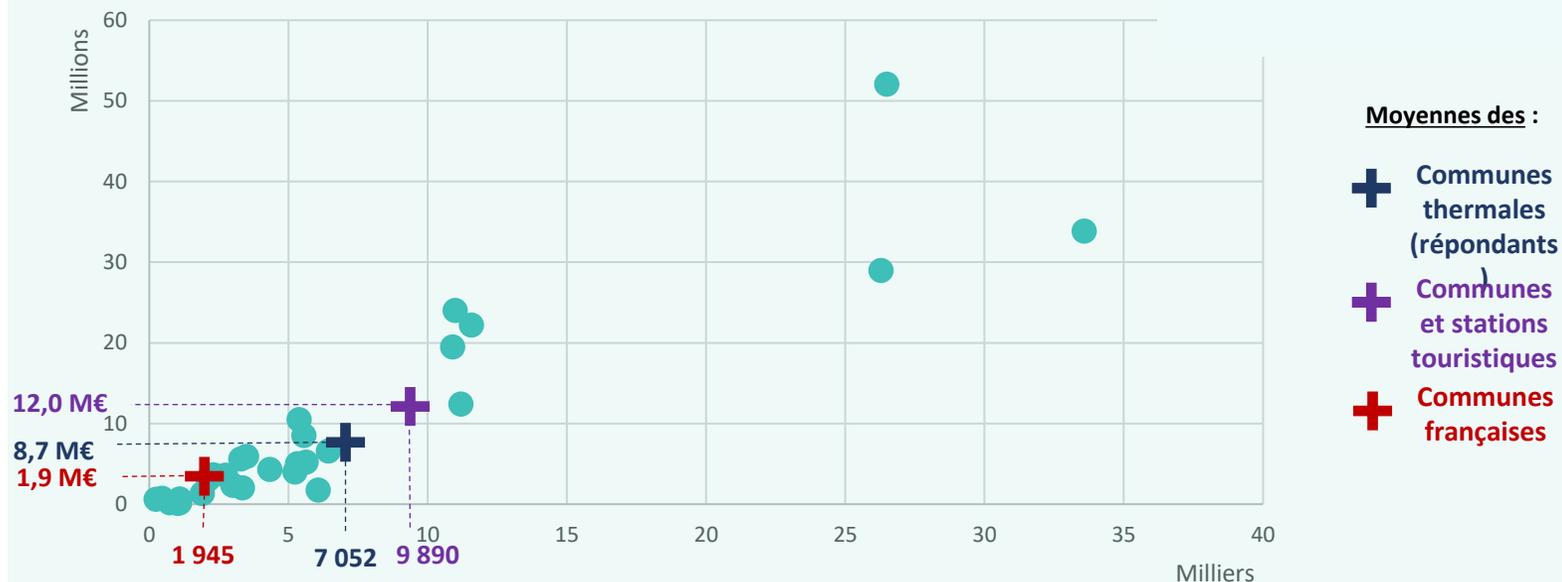
En 2019, les communes thermales affichaient en moyenne un encours moyen de 1 125 € par habitant.

Si ce montant semble élevé par rapport à l'ensemble des communes françaises (encours moyen de dette de 621 € par habitant, soit - 45 % par rapport aux communes thermales), il est bien inférieur à l'encours moyen des autres communes et stations touristiques (1 576 € par habitant, soit + 40 % par rapport aux communes thermales).

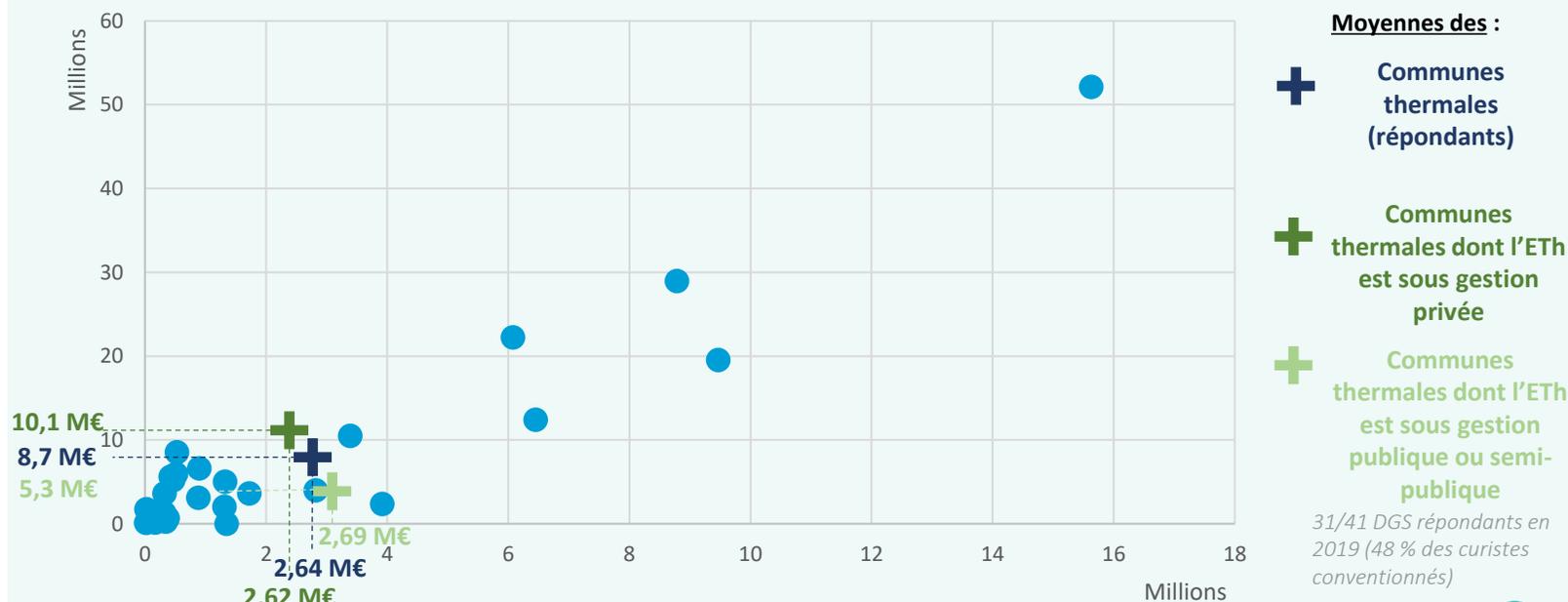
→ Un indicateur à suivre dans la durée pour lisser les effets liés au caractère ponctuel des décisions d'investissement

Source de données pour l'ensemble des communes françaises et les communes et stations touristiques : Comptes individuels des communes, Plateforme Data Gouv

ENCOURS TOTAL DE LA DETTE (BUDGET PRINCIPAL UNIQUEMENT) EN FONCTION DU NOMBRE D'HABITANTS EN 2019



ENCOURS TOTAL DE LA DETTE (BUDGET PRINCIPAL UNIQUEMENT) EN FONCTION DU MONTANT D'INVESTISSEMENTS EN 2019



31/41 DGS répondants en 2019 (48 % des curistes conventionnés)

La solvabilité de la majorité des communes thermales est similaire voire meilleure que la médiane de leur strate démographique, mais certaines stations apparaissent en fragilité

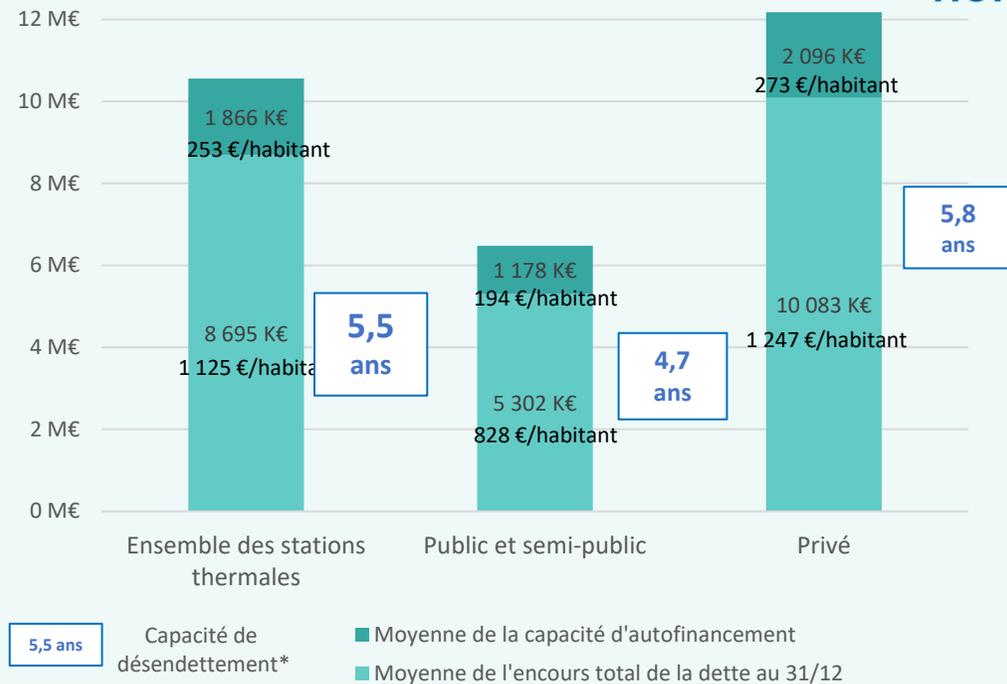
En 2019, les stations thermales ont en moyenne une **capacité de désendettement de 5,5 années***.

La solvabilité de la majorité des communes thermales ayant participé à l'Observatoire 2021 est **similaire voire meilleure** que la médiane de leur strate démographique. Cependant, **quelques stations affichent une très faible capacité de désendettement** en raison d'investissements très conséquents les années passées.

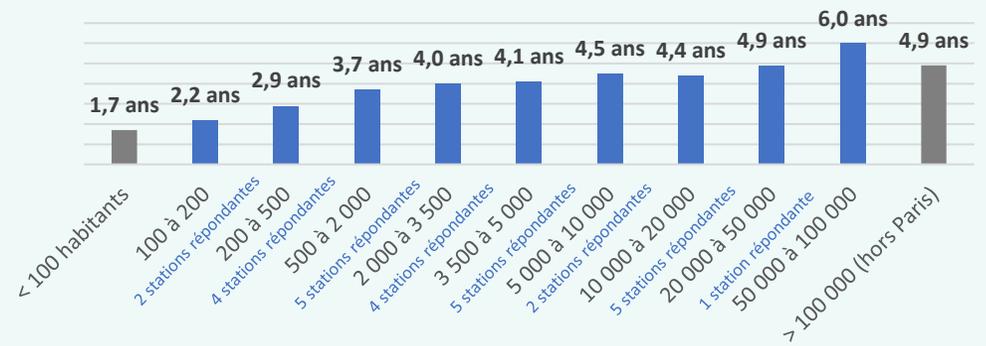
Un indicateur à suivre dans la durée : **la capacité de désendettement des communes thermales tend à s'améliorer au cours des cinq dernières années** puisqu'elle a diminué de **12,4 % entre 2015 et 2020**, passant d'une moyenne de 6,0 en 2015 à une moyenne de 5,2 en 2020.

* Cet indicateur financier se calcule comme le ratio entre l'encours total de la dette au 31 décembre et la capacité d'autofinancement. Remarque méthodologique : La moyenne des capacités de désendettement des stations n'est pas égale au ratio entre la moyenne des capacités d'autofinancement et celle de l'encours total des dettes au 31/12 des stations thermales.

ENDETTEMENT DES STATIONS (BUDGET PRINCIPAL UNIQUEMENT) EN 2019



CAPACITE DE DESENETTEMENT EN 2019 PAR STRATE DEMOGRAPHIQUE (MEDIANE DES VALEURS POSITIVES) – COUR DES COMPTES, DONNEES DGFIP



28/41 DGS répondants en 2019 (47,0 % des curistes conventionnés)

En moyenne, les stations thermales françaises ont investi 406 € par habitant en 2019, dont 9% pour des investissements directement liés à l'activité thermale

En moyenne, les communes thermales ont réalisé en 2019 **60 €** d'investissement thermal par curiste conventionné.

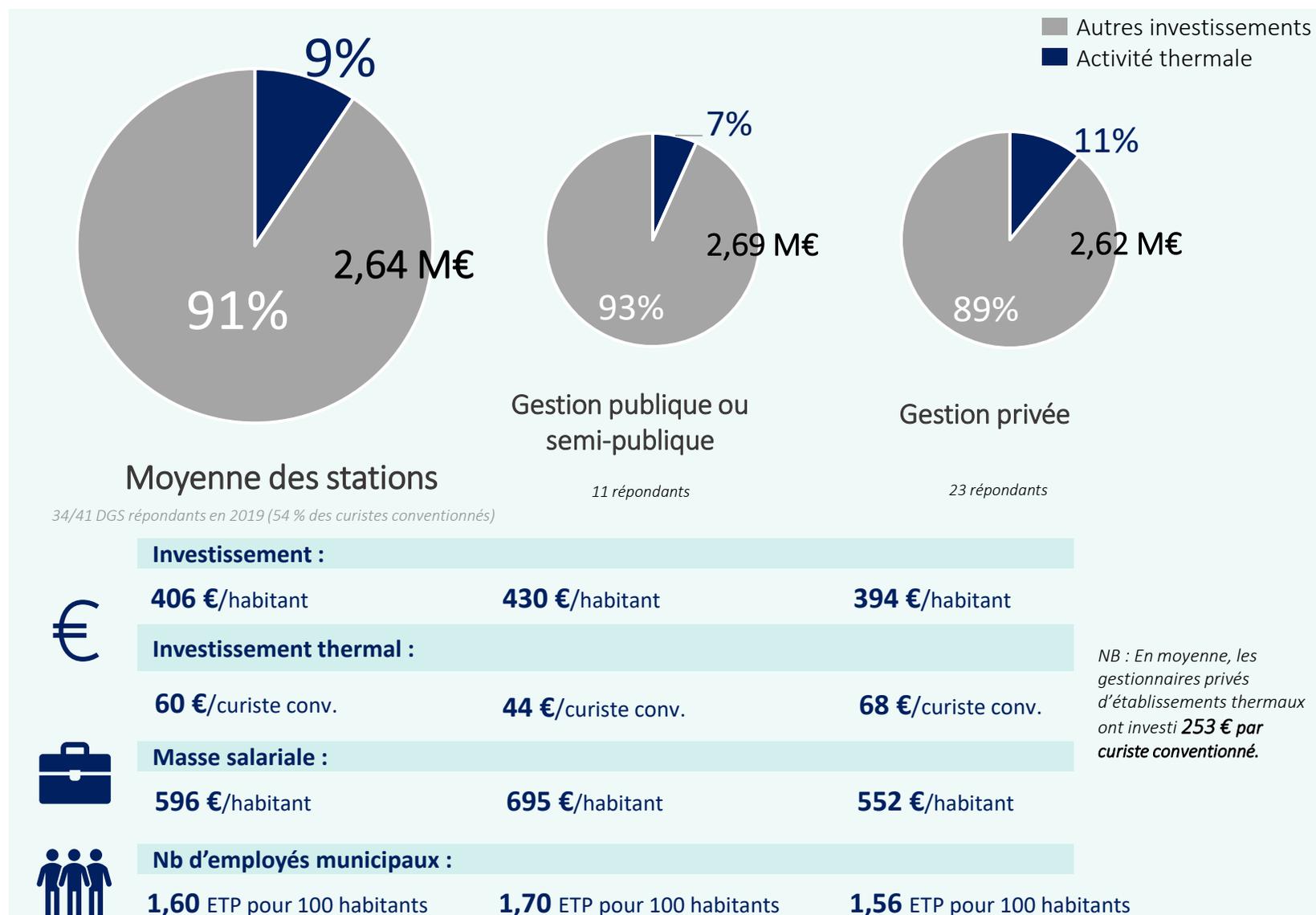
Si les indicateurs relatifs à la masse salariale et au nombre d'emploi varient peu quel que soit le mode de gestion, ce n'est pas le cas pour les investissements thermaux : **les établissements sous gestion privées ont investi en moyenne +55% de plus que ceux sous gestion publique et semi-publique en 2019.**

A cela se rajoutent les investissements directement effectués par les établissements thermaux réalisent également leurs propres investissements, qui s'élèvent en moyenne à **253 € par curiste conventionné**, soit **12,5 %** du chiffre d'affaires réinvesti.

→ Un indicateur à suivre dans la durée pour lisser les effets liés au caractère ponctuel des décisions d'investissement

Les investissements correspondent les dépenses réelles d'équipement (réalisées et non pas prévisionnelles) correspondant à la fois au Budget Principal et aux Budgets Annexes (hors chapitre 16), sans prise en compte de l'annuité de la dette en capital.

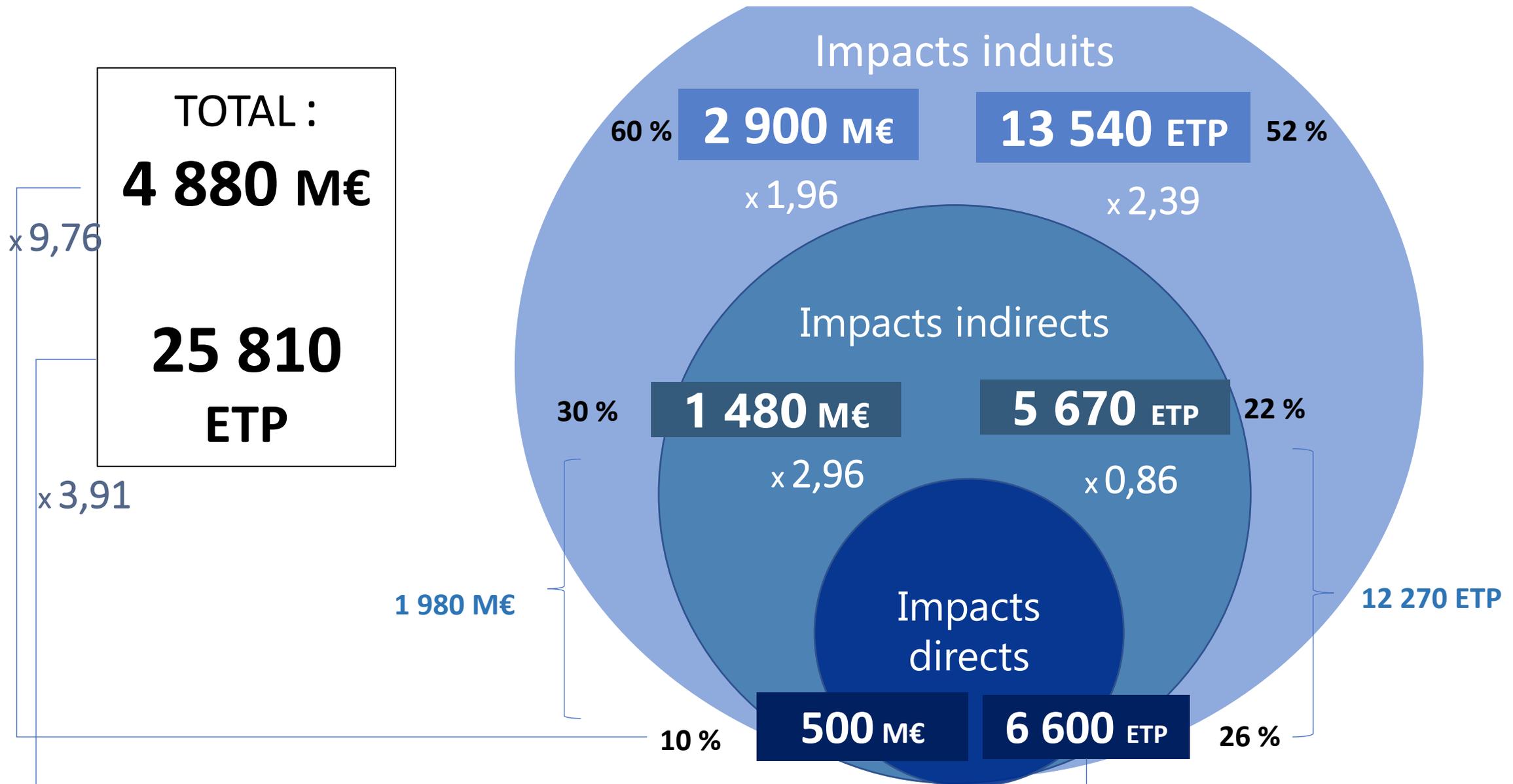
MONTANT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITES EN 2019 SELON LE MODE DE GESTION DES ETABLISSEMENTS



*NB : En moyenne, les gestionnaires privés d'établissements thermaux ont investi **253 € par curiste conventionné**.*

**6. L'économie du thermalisme :
25 810 ETP et 4 880 M€ de
richesse générée**

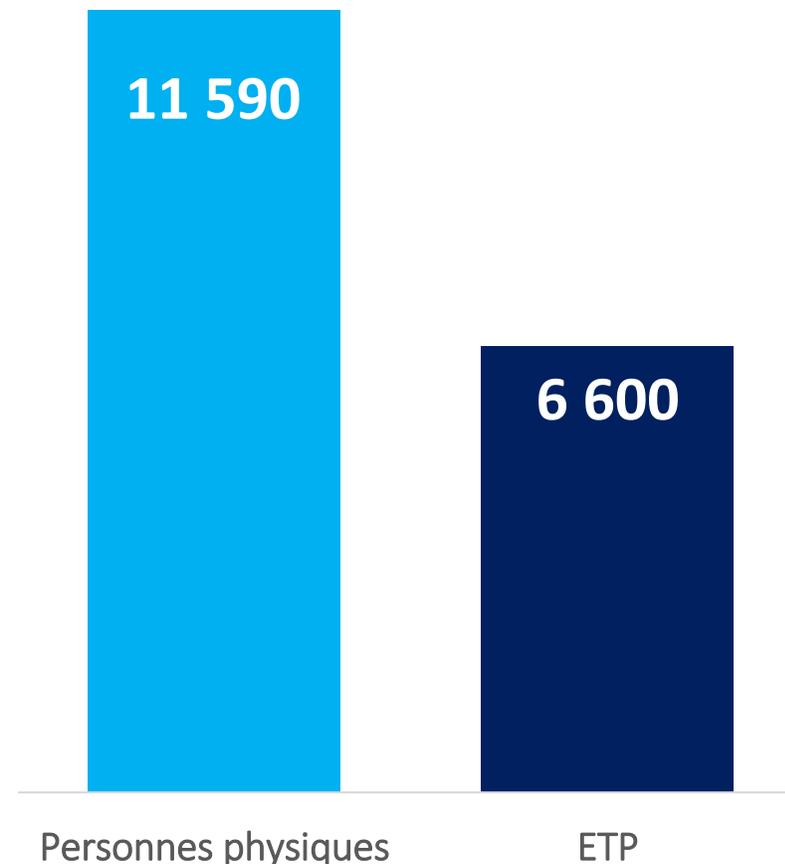
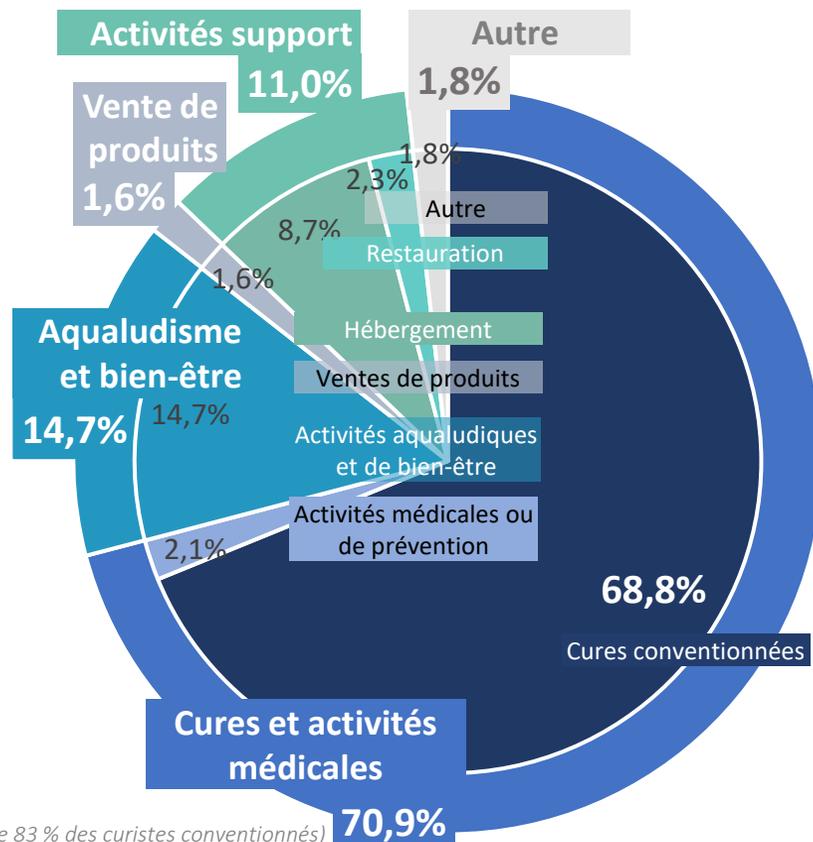
Synthèse : en 2019, l'activité thermique a généré au total 4 880 M€ de richesse et 25 810 ETP



De façon directe tout d'abord, grâce aux 500 M€ de chiffre d'affaires générés par les entités juridiques auxquelles appartiennent les établissements thermaux et les 6 600 ETP au sein de ces structures.

€ **500 M€**

+ 845  **6 600 ETP**
médecins
thermaux



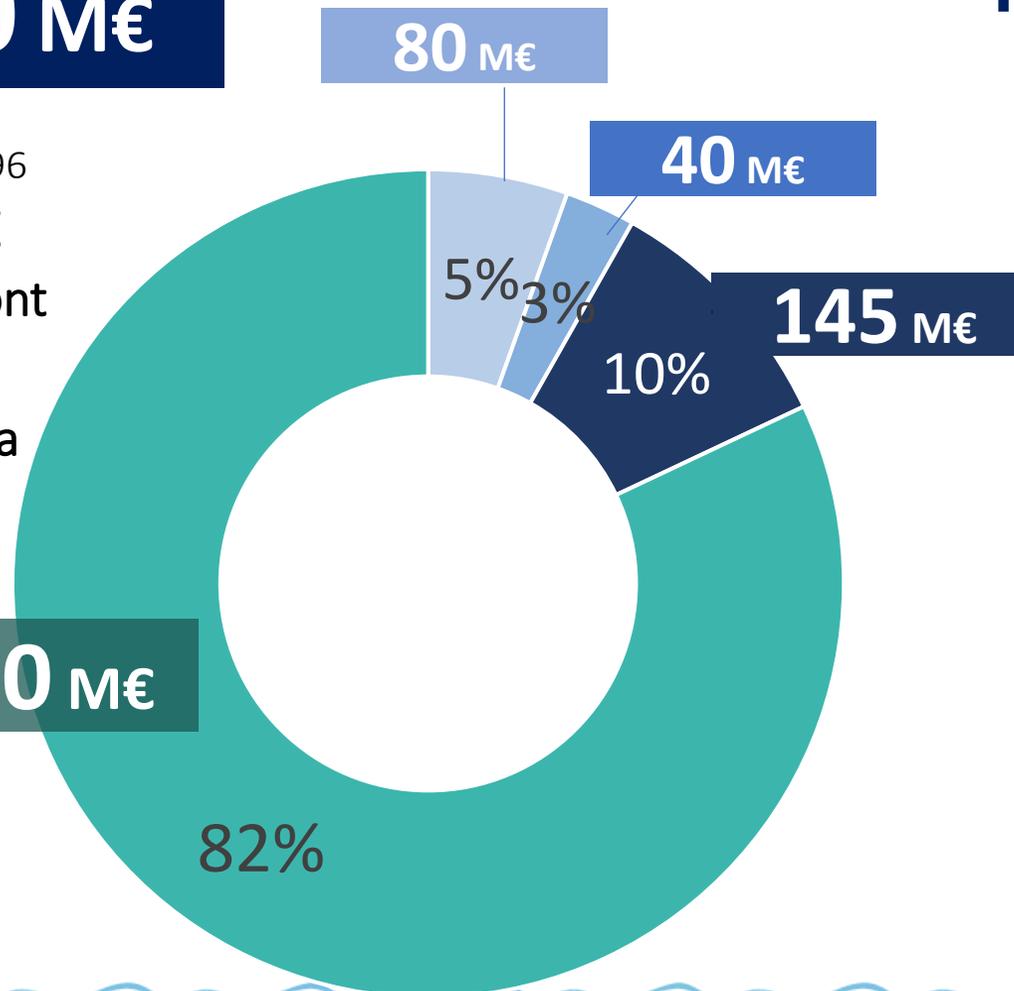
De façon indirecte, avec 1 480 M€ générés par les dépenses d'exploitation et les investissements des établissements, les rétributions de leur personnels et les consommations des clientèles, et qui représentent 5 670 ETP indirects



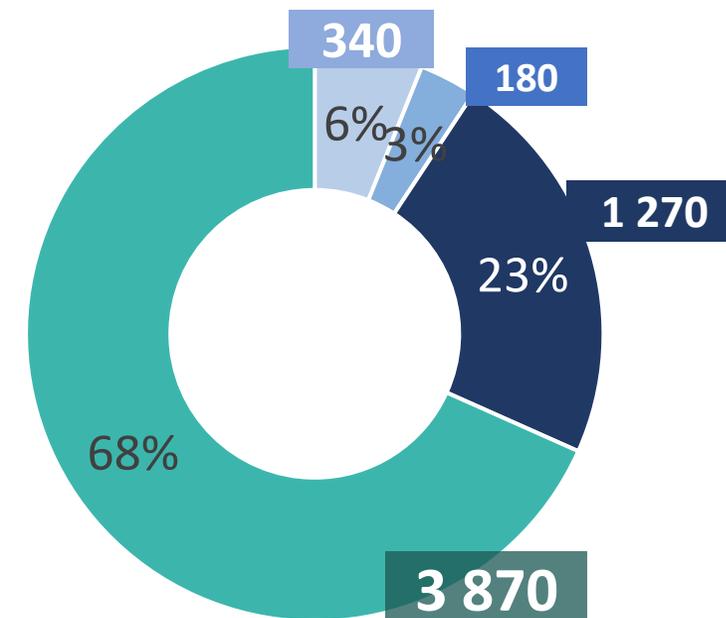
1 480 M€

→ impacts directs * 2,96
1€ génère 2,96 €
supplémentaires, dont
plus de 80 %
directement dans la
station

1 210 M€



5 670 ETP



- Dépenses d'exploitation
- Investissements des établissements
- Rétributions du personnel
- Dépenses de consommation

Ainsi que de façon induite, avec 2 900 M€ générés par le « second tour » des impacts indirects et les autres flux de revenus liés au thermalisme, et qui représentent 13 540 ETP induits

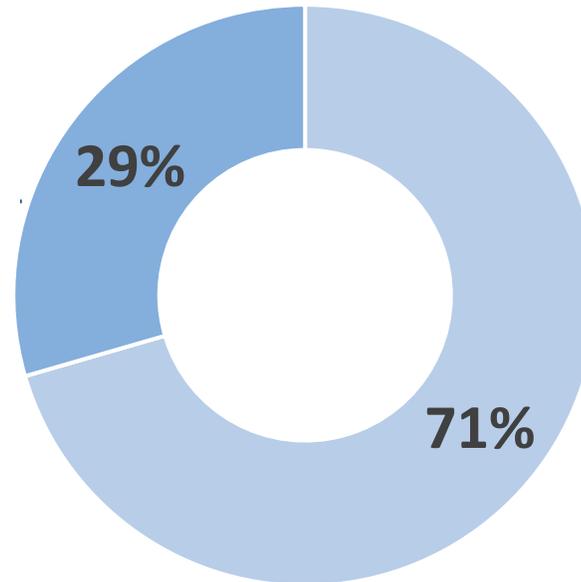
Impacts induits



2 900 M€

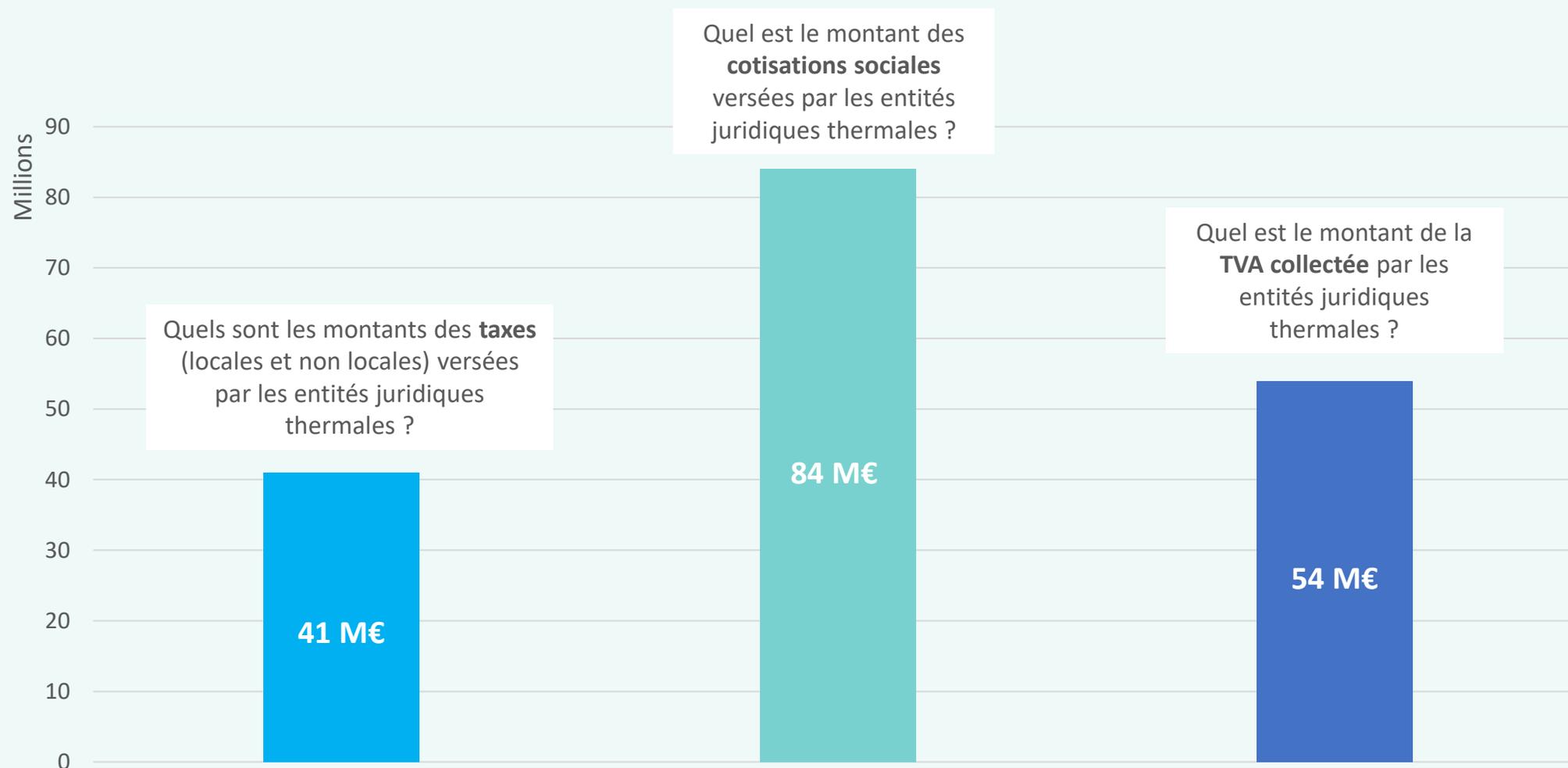


13 540 ETP



- 2nd tour impacts indirects
- Autres flux de revenus liés

Les entités thermales ont reversé en 2019 plus de 41 M€ de taxes, ainsi que des cotisations sociales qui s'élevaient à 84 M€. Les établissements ont également collecté 54 M€ de TVA.



Extrapolations basées sur les réponses de 58 à 78/103 ETH répondants (76 % à 85 % des curistes conventionnés)

7. Un soutien essentiel à l'économie locale, avec un fort rayonnement

Les clientèles thermales dépensent sur des périodes étendues et privilégient les acteurs locaux

Curistes



~ **22 jours** pour les curistes conventionnés et **12 jours** pour les curistes libres

Clientèles bien-être

~ **5 jours**



48 €/j

51 €/j



89 % dans la station

85 % dans la station

Quels sont la **richesse et les emplois** générés par les dépenses des clientèles ?



1 210 M€



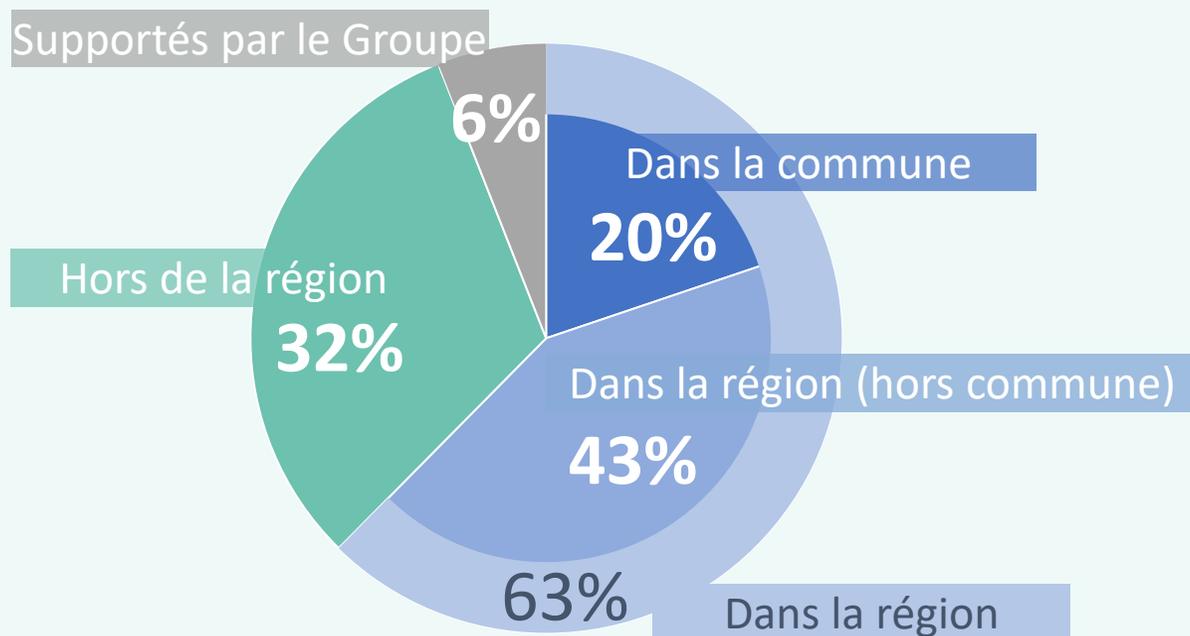
3 870 ETP

→ **82 %** des impacts indirects du thermalisme

63 % des dépenses des entités thermales sont effectuées auprès de sous-traitants et fournisseurs régionaux, dont un tiers directement implantés dans la commune où est situé l'établissement thermal (soit 20 % sur le total des dépenses)

En moyenne, pour 1 € de chiffre d'affaires généré par les entités thermales, 0,16 € sont dépensés auprès de fournisseurs et sous-traitants.

Quelle est la répartition de l'implantation des fournisseurs des entités thermales, en termes de dépenses ?



Quels sont la richesse et les emplois générés par les dépenses auprès de fournisseurs/sous-traitants ?

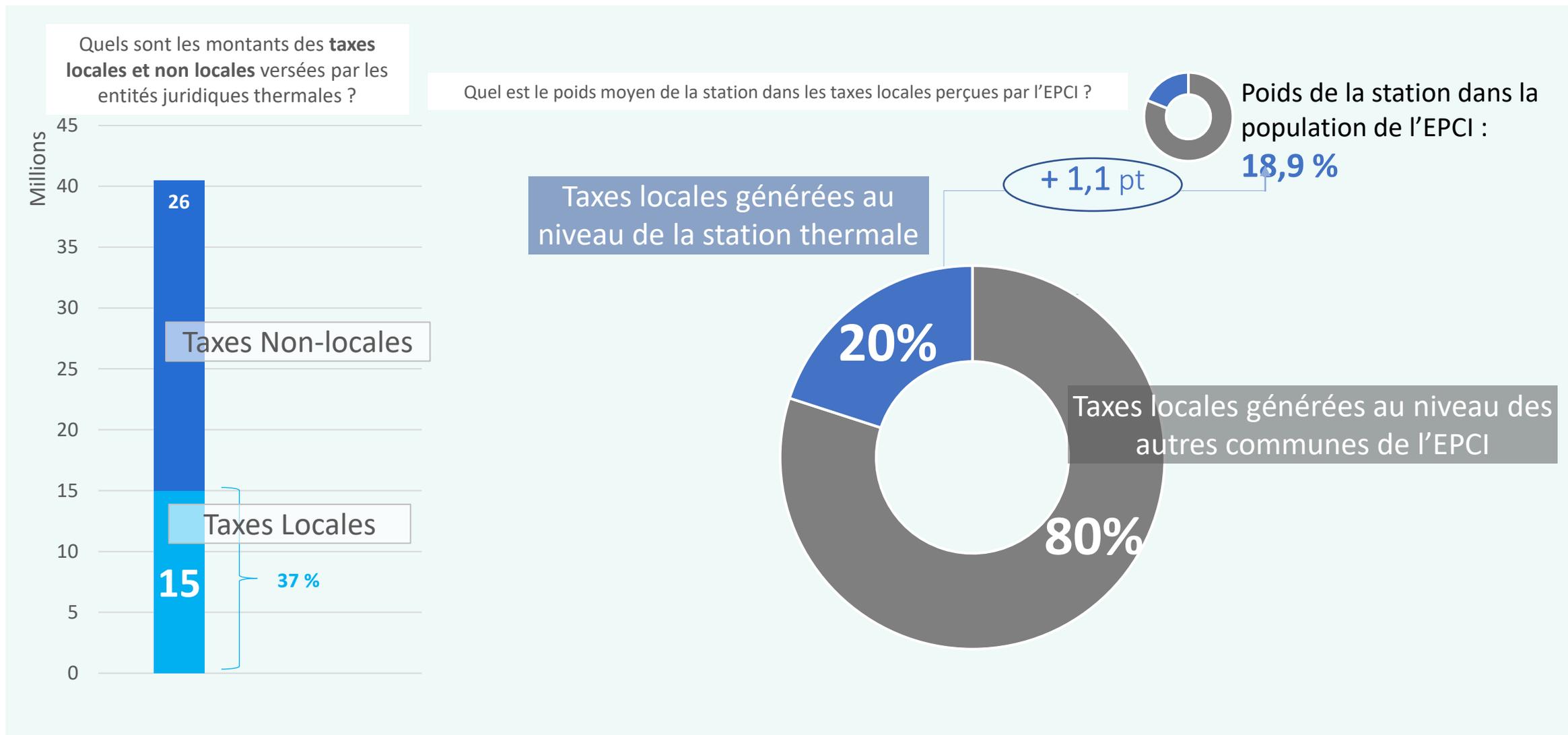


80 M€



343 ETP

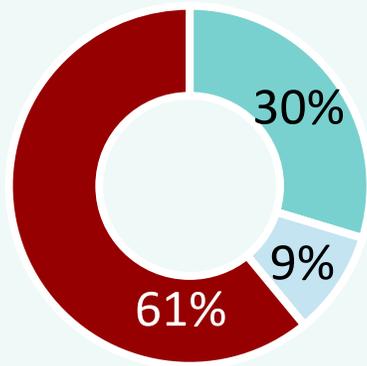
Les entités thermales reversent 15 M€ de taxes locales, tandis que les stations thermales abondent en moyenne à hauteur de 20% à la fiscalité de leurs EPCI



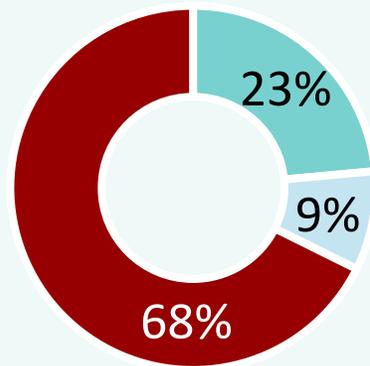
8. La performance environnementale, un axe de développement pour l'avenir

Moins d'un tiers des structures répondantes ont mis en place au moins une initiative de réduction de leur impact environnemental en 2019

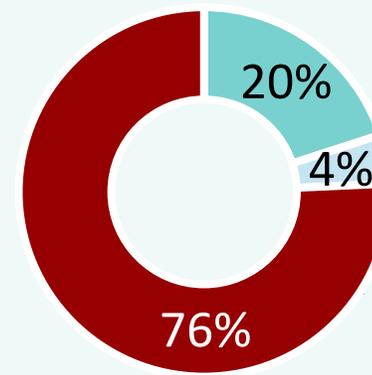
Avez-vous mis en place une initiative d'**optimisation et de réduction des consommations énergétiques** ?



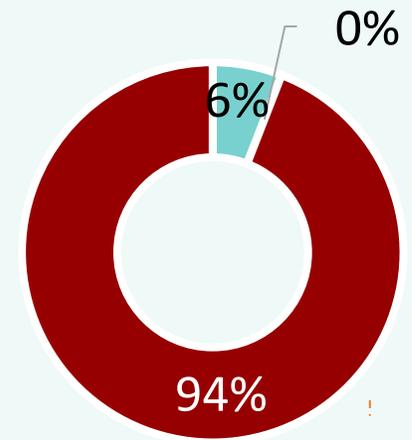
Avez-vous mis en place une initiative de **diminution des rejets / valorisation / traitement des boues** ?



Avez-vous mis en place un système de **traitement de l'eau thermique** avant rejet ?



Disposez-vous d'un **label de performance environnementale** ?



- Oui
- En cours
- Non

Entre 64 et 76 / 103 ETH répondants (plus de 72 % des curistes conventionnés)

9. Quels impacts de la crise sanitaire sur l'économie des stations thermales ?



1/ Activité des établissements thermaux

- La fermeture des établissements thermaux et thermoludiques en 2020 a engendré une **baisse de fréquentation annuelle de -68 %** chez les curistes conventionnés. Cette **baisse est légèrement plus faible** chez les curistes libres et les clients bien-être (respectivement - 56 % et - 60 %).
- Cela a eu un impact direct sur le **chiffre d'affaires des entités thermales qui a chuté de -60 %**. Sa répartition par activités a légèrement évolué : la **part relevant des cures conventionnées est passée de 69 % à 65 %**.
- **Les emplois en revanche ont partiellement été conservés** puisque la **baisse est inférieure et atteint -29 %** (en ETP). L'intérim semble être une exception puisque son coût a diminué de 69 %.



2/ Impacts sur les parties prenantes

- La baisse d'activité des établissements s'est répercutée sur différentes parties prenantes : **les dépenses de sous-traitance / achats ont baissé de -57 %**, les investissements de **-37 %**, les taxes (locales plus non locales) de **-46 %**, et les cotisations sociales de **-37 %**.



3/ Impacts sur les collectivités

- Malgré la crise sanitaire, les stations thermales ont maintenu stable leur capacité de désendettement.
- La contribution des stations thermales à la fiscalité de leur EPCI diminue légèrement entre 2019 et 2020.



4/ Impacts sur l'attractivité touristique des stations thermales

- En 2019, 15,9 millions de nuitées payantes ont été générées par des hébergements marchands au sein de 84 stations thermales, un chiffre qui a fortement été impacté à la baisse en 2020, se situant alors à 9,3 millions (- 58 %).



5/ Impacts sur les dépenses de curistes

- D'après les enquêtes terrain menées, la crise sanitaire semble avoir eu un impact limité sur les dépenses des curistes et client bien-être, avec une baisse estimée à seulement -2 % (effets opposés compensés : envie de « se faire plaisir » vs moins d'opportunités pour dépenser en raison d'une offre événementielle réduite et de réticences des clientèles à participer à des événements collectifs).

nomadéis

www.nomadeis.com

